CONNAISSANCES SUR LA COREE

10

REUNIFICATION DE LA COREE

PYONGYANG, COREE
JUCHE 106 (2017)

CONNAISSANCES SUR LA COREE

10

REUNIFICATION DE LA COREE

Editions en Langues Etrangères
Pyongyang, Corée
106 du Juche (2017)

TABLE DES MATIERES

1. Question de la réunification de la Corée 1
2. Situation de l'époque marquée par la division de la Corée 1
3. Etats-Unis, inventeurs du « 38e parallèle » 2
4. Occupation de la Corée du Sud par les troupes américaines 3
5. Raison de l'occupation de la Corée du Sud par les Etats-Unis 5
6. Illégitimité de l'occupation de la Corée du Sud par les Etats-Unis 6
7. Aucun prétexte à l'administration militaire américaine en Corée du Sud 7
8. Obstacles à l'établissement en Corée d'un gouvernement provisoire démocratique unifié 7
9. Raison de l'échec de la Commission conjointe URSS-USA appelée à discuter la question coréenne 8
10. Raison de la soumission de la question coréenne à l'ONU par les Etats-Unis 10
11. Illégitimité de la soumission de la question coréenne à l'ONU 10
12. « Commission provisoire de l'ONU pour la Corée » 11

13. Lutte de salut national du 7 février 12
14. Lutte contre les «élections séparées du 10 mai » 13
15. Orientation fondamentale pour la réunification du pays avancée par la Corée du Nord 14
16. Conférence conjointe Nord-Sud d'Avril 15
17. Nécessité de mettre sur pied un gouvernement central pour toute la Corée 16
18. Délibération de l'établissement d'un gouvernement central unifié 17
19. Fondation de la RPDC 18
20. Constitution du Front démocratique pour la réunification de la patrie 19
21. Lutte pour la réunification pacifique menée par le Front démocratique pour la réunification de la patrie 20
22. Raison de la provocation de la guerre de Corée par les Etats-Unis 21
23. Incitation de la Corée du Sud à la guerre par les Etats-Unis 23
24. Préparation par les Etats-Unis de la guerre d'agression contre la Corée du Nord 24
25. Résolution pacifique de la question coréenne enrayée par les Etats-Unis dans l'après-guerre 25
26. Conférence de Genève sur la question coréenne 26
27. Projet proposé par la RPDC à la conférence de Genève 27

28. Attitude prise par les Etats-Unis à la conférence de Genève 28
29. Raison de l'échec de la conférence de Genève 28
30. Mesures de réunification du pays prises par la RPDC après la conférence de Genève 29
31. Mesures concrètes prises par le gouvernement de la RPDC..... 31
32. Efforts consentis par la RPDC pour la paix et la sécurité 32
33. Efforts consentis par la RPDC pour l'union nationale..... 33
34. Soulèvement populaire d'Avril..... 34
35. Projet de fédération Nord-Sud 35
36. « Coup d'Etat militaire » du 16 mai..... 36
37. Prolongation de la confrontation Nord-Sud dans les années 1960..... 37
38. Nouvelle situation intervenue au début des années 1970..... 38
39. Présentation d'une orientation de large consultation 39
40. Ouverture du dialogue Nord-Sud..... 40
41. Trois principes de la réunification du pays 41
42. Réunification indépendante du pays 41
43. Réunification pacifique du pays..... 42
44. Adhésion au principe de la grande union nationale dans le mouvement pour la réunification du pays..... 43
45. Signification des Trois principes de la réunification du pays 44

46. Inventeur de la politique de « deux Corées » 46
47. Orientation en cinq points pour la réunification du pays 46
48. Muraille en béton 47
49. Efforts consentis par la RPDC pour appliquer l'Orientation en cinq points pour la réunification du pays 48
50. Projet de fondation d'une République fédérale démocratique du Coryo (RFDC) 49
51. Contenu du projet de fondation d'une RFDC 50
52. Caractéristiques de la RFDC 52
53. Contenu fondamental de l'orientation politique en dix points de la RFDC 53
54. Projet de création d'un comité préparatoire pour la fondation d'une RFDC 54
55. Proposition de pourparlers tripartites 55
56. Aide de la RPDC aux sinistrés d'inondations sud-coréens 56
57. Reprise du dialogue Nord-Sud 57
58. Echange des premiers groupes de visiteurs de leurs patelins entre le Nord et le Sud 58
59. Problème de non-agression entre le Nord et le Sud 59
60. Echec des pourparlers des autorités militaires 60
61. Proposition de convocation des pourparlers politiques et militaires Nord-Sud de haut rang 60
62. Projet de désarmement graduel 61
63. Quatre principes pour la paix et proposition globale de paix 63

64. Orientation pour une conférence consultative..... 64
65. Orientation en cinq points
pour la réunification du pays..... 65
66. Nouveau projet de désarmement..... 66
67. Prix de Réunification de la patrie..... 67
68. Premier congrès pan-national 68
69. Pomminryon 68
70. Pomchonghakryon 69
71. Nouvelles ligne de conduite et orientation
pour la grande union nationale..... 70
72. Accords adoptés entre le Nord et le Sud 71
73. Programme en dix points
pour la grande union de toute la nation
en faveur de la réunification de la patrie..... 72
74. Contenu principal du Programme en dix points
pour la grande union de toute la nation
en faveur de la réunification de la patrie..... 72
75. Programme en dix points pour la grande union
de toute la nation acceptable pour tout le monde.... 74
76. Essentiel de la Déclaration
conjointe RPDC-USA..... 75
77. Essentiel de l'accord-cadre RPDC-USA..... 76
78. Préparation du sommet Nord-Sud..... 77
79. Rapports Nord-Sud aggravés de nouveau..... 78
80. Triple charte de la réunification de la patrie 78

81. Orientation en cinq points pour la grande union nationale 79
82. Ouverture de l'historique sommet Nord-Sud 80
83. Contenu de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin 81
84. Essentiel de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin 82
85. Mode de réunification convenu par la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin 82
86. Importance de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin 83
87. Epoque du 15 Juin pour la réunification 84
88. Déclaration du 4 Octobre 85
89. Essentiel de la Déclaration du 4 Octobre 85
90. Déclaration du 4 Octobre, programme d'application de la Déclaration commune du 15 Juin 86
91. Monuments consacrés à la réunification 87
92. Monument au Front uni 88
93. Stèle portant l'autographe du Président Kim Il Sung relatif à la réunification de la patrie 89
94. Monument à la Triple charte de la réunification de la patrie 90
95. Essence du problème de la réunification de la Corée 91
96. Caractère du problème de la réunification de la Corée 92

97. Urgence de la réunification de la Corée 93
98. Inévitabilité de la réunification de la Corée 95
99. Orientation de la réunification de la patrie présentée par le VII[e] congrès du Parti du travail de Corée 95
100. Problème qui se pose d'urgence à l'heure actuelle dans la réunification de la Corée 96

1. Question de la réunification de la Corée

La nation coréenne, nation homogène qui a une même langue et une même culture, a une longue histoire cinq fois millénaire. Mais elle s'est divisée en deux, le Nord et le Sud, par suite de l'occupation américaine de la Corée du Sud en 1945.

Depuis lors, la question de la réunification de la Corée est devenue un des points essentiels de la politique mondiale.

2. Situation de l'époque marquée par la division de la Corée

En 1945, après la défaite de l'Allemagne fasciste en Europe, la guerre du Pacifique déclenchée par le Japon impérialiste approchait de sa fin en Asie.

Le 9 août, l'Armée révolutionnaire populaire coréenne et l'armée soviétique ont commencé leur opération contre le Japon. Dans la nuit profonde de ce jour-là, lors d'une « réunion suprême de direction de la guerre », tenue au Grand Quartier général à Tokyo, Japon, en présence de l'empereur japonais, le Japon a accepté la déclaration de Potsdam et décidé finalement sa capitulation.

Cependant, s'est posé un problème : A quels pays parmi les pays alliés dont l'URSS et les Etats-Unis devrait-on se rendre le premier ?

Vu la situation d'alors, il était évident qu'on devrait se rendre d'abord à l'armée soviétique qui s'avançait avec impétuosité dans de vastes régions de l'Extrême-Orient, y compris la Chine du Nord-Est et la péninsule coréenne.

Mais, le commandant en chef de l'armée japonaise stationnée en Corée a envoyé, le 10 août à l'aube, au Grand Quartier général à Tokyo, un message télégraphique ouvert annonçant qu'il se rendrait à l'armée américaine.

Le message ouvert a été capté tout de suite par un service de renseignements américain qui connaissait bien le cryptogramme de l'armée japonaise et qui savait nettement le dessein et les mouvements des autorités militaires japonaises.

Les Etats-Unis ont ourdi le complot d'occuper la Corée du Sud sous prétexte d'accepter la capitulation japonaise.

3. Etats-Unis, inventeurs du « 38e parallèle »

Dès l'origine, les Etats-Unis ont ambitionné d'occuper toute la Corée à la faveur de la défaite japonaise.

Mais, dès que l'état de choses s'avérait défavorable pour eux par suite de l'offensive générale de l'Armée révolutionnaire populaire coréenne et de la participation

soviétique à la guerre contre le Japon, ils se sont hâtés d'occuper ne fût-ce qu'une moitié de la péninsule coréenne. Mais, à l'époque, les troupes américaines déployaient leurs activités à Okinawa et aux Philippines, forts éloignés de la Corée.

Le 10 août 1945, Truman a donné à Dean Rusk (secrétaire d'Etat plus tard) et à Charles Bonesteel (commandant en chef des forces de l'ONU plus tard), alors officiers en service au ministère de l'Armée de terre, les directives de tracer dans une demi-heure une ligne de partage dans la péninsule coréenne en vue de recevoir, entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, la capitulation de l'armée japonaise.

Ces officiers ont tracé avec un crayon et une règle la ligne de démarcation sur le long du 38^{e} parallèle de latitude nord. Selon les confessions de Rusk, ils ont, au bout d'un débat, choisi le 38^{e} parallèle de latitude nord pour que Séoul et le port de Inchon soient inclus dans la zone couverte par l'armée américaine.

Ainsi, la ligne de démarcation au 38^{e} parallèle a été falsifiée. En Orient, la Corée, qui n'était pas un pays vaincu, a été malheureusement partagée par les Etats-Unis.

4. Occupation de la Corée du Sud par les troupes américaines

Les Etats-Unis ont déterminé la région au sud du

38e parallèle de la Corée comme une région sous leur contrôle. Mais ils n'ont pu y mettre leurs pieds tout de suite, par manque d'effectifs et de moyens de transport.

Le 20 août 1945, MacArthur, alors commandant en chef des forces alliées du Pacifique à Manille, Philippines, a adressé par télégraphe à Abe Nobuski, « gouverneur général de la Corée » à Séoul du Japon impérialiste, un ordre spécial de s'occuper du maintien de l'ordre public dans la Corée du Sud jusqu'à l'arrivée des troupes américaines.

Le 21 août, ont été répandus par avion à Séoul des dizaines de milliers d'exemplaires de tracts contenant la « Proclamation » où on annonçait, au nom de John Hodge, commandant en chef du 24e corps d'armée US qui se trouvait à Okinawa suivant l'ordre d'occuper la Corée du Sud, que l'armée américaine entrerait en Corée du Sud pour y exercer l'administration militaire.

Le 2 septembre, à la fin de la cérémonie de signature d'un acte de capitulation japonaise tenue à bord du *Missouri* ancré au golf de Tokyo, Japon, MacArthur a proclamé de nouveau que l'armée américaine occuperait la Corée au sud du 38e parallèle de latitude nord.

Par la suite, le 8 septembre, près d'un mois après

la défaite japonaise, les troupes américaines ont mis leurs pieds en Corée du Sud sous l'enseigne de « libérateurs ».

5. Raison de l'occupation américaine de la Corée du Sud

Pour les Etats-Unis qui convoitaient depuis longtemps la Corée avec une position géographique favorable et d'abondantes ressources naturelles, la Seconde Guerre mondiale était la meilleure occasion de réaliser leur ambition d'agression et de domination de la Corée.

A l'orée de 1945 où la défaite japonaise s'avérait évidente, les Etats-Unis ont préparé un plan d'opération à appliquer en prévision de la capitulation japonaise. Leur stratégie globale était d'occuper le premier la Corée sous le joug japonais.

Cependant, la progression vertigineuse de l'Armée révolutionnaire populaire coréenne et de l'armée soviétique a fait s'évanouir en fumée mis le projet américain.

Ainsi, les Américains ont comploté d'occuper ne serait-ce que la Corée au sud du 38^{e} parallèle de latitude nord.

Le but principal de leur occupation de la Corée du Sud était de transformer celle-ci en base de ravitaillement pour leur occupation de toute la Corée et

en base militaire stratégique pour réaliser leur agression du continent asiatique et leur hégémonie mondiale.

6. Illégitimité de l'occupation de la Corée du Sud par les Etats-Unis

Les Etats-Unis ont gravement violé la souveraineté de la nation coréenne par leur occupation de la Corée du Sud.

Ils ont occupé la Corée du Sud et divisé la nation coréenne en violation du droit international exigeant le respect de la souveraineté de chaque pays et de chaque nation.

Le droit souverain de la nation coréenne désireuse de vivre et de se développer en tant que nation homogène a été impitoyablement aliéné par les Etats-Unis.

La division de la Corée et l'occupation de la Corée du Sud par les troupes américaines constituent des actes illégaux méprisant aussi les accords internationaux sur la question coréenne.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les puissances, y compris les Etats-Unis, ont délibéré à plusieurs reprises de la question coréenne post-guerre pour adopter des accords internationaux et des déclarations en la matière. Mais dans aucun article de ces accords et déclarations, on n'a stipulé une « ligne de répartition de l'opération » des troupes soviétique et américaine pour le

désarmement de l'armée japonaise. En d'autres termes, la partition de la Corée n'y avait nullement mentionnée.

7. Aucun prétexte à l'administration militaire américaine en Corée du Sud

L'administration militaire est, en un mot, celle pratiquée par l'occupant. En d'autres termes, il s'agit du contrôle effectué par un organisme militaire des troupes d'occupation sur tous les secteurs, notamment politique, économique et culturel dans des régions occupées au cours ou à l'issue de la guerre.

Quant aux administrations militaires mises sur pied en Allemagne et au Japon après la Seconde Guerre mondiale, elles avaient pour but de régler les problèmes de l'après-guerre selon l'accord des pays vainqueurs. Mais les Etats-Unis ont pratiqué l'administration militaire en Corée du Sud qui n'était pas un pays vaincu, foulant brutalement aux pieds les lois et les coutumes internationales.

8. Obstacles à l'établissement en Corée d'un gouvernement provisoire démocratique unifié

Après la libération du pays (le 15 août 1945), la Corée du Nord a effectué avec succès la révolution démocratique anti-impérialiste et antiféodale et a fait un progrès remarquable dans l'édification d'une société

nouvelle, jetant ainsi une base pour l'édification d'un Etat démocratique unifié indépendant et souverain.

Cependant, de graves difficultés et obstacles ont surgi devant l'effort du peuple coréen pour l'édification d'un Etat démocratique unifié.

Ayant occupé la Corée du Sud, les Etats-Unis cherchaient à y établir, selon un procédé néocolonialiste et avec leurs larbins, un gouvernement fantoche et à pérenniser leur domination sud-coréenne.

En février 1946, ils ont mis sur pied le « parlement démocratique sud-coréen », organisme consultatif de l'administration militaire américaine et a nommé à sa présidence Syngman Rhee, bien dressé depuis longtemps dans leur pays. En décembre de la même année, ils ont créé le « parlement transitoire sud-coréen », organisme législatif fantoche. En juin 1947, l'administration militaire américaine a changé d'enseigne : le « gouvernement transitoire de Corée de Sud ».

9. Raison de l'échec de la Commission conjointe URSS-USA appelée à discuter la question coréenne

La Commission conjointe URSS-USA était constituée du représentant du quartier général des troupes soviétiques stationnées en Corée du Nord et de celui des troupes américaines stationnées en Corée du Sud. Elle était appelée à discuter l'instauration d'un

gouvernement provisoire de Corée selon une décision de la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'Union soviétique, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, tenue à Moscou en décembre 1945.

Mais les Etats-Unis tentaient d'établir en Corée du Sud un gouvernement séparé proaméricain.

Lors de l'examen des personnes à consulter pour l'établissement d'un gouvernement provisoire, ils ont prétendu la mise en place d'une « commission consultative » appelée à examiner le problème de l'établissement d'un gouvernement provisoire ; et ils ont demandé que cette commission serait constituée principalement de membres du « parlement démocrate sud-coréen » et de quelques représentants nord-coréens à l'exclusion des partis et organisations sociales démocratiques; ils ont préconisé qu'on lui conférât la compétence de dresser la liste des ministres du gouvernement provisoire et d'élaborer même une Constitution provisoire.

La partie soviétique a rejeté la prétention américaine ; elle a proposé le retrait simultané de Corée des troupes soviétiques et américaines jusqu'à la fin de 1948 et le règlement de la question coréenne par les Coréens eux-mêmes.

Les Etats-Unis ont torpillé la Commission conjointe URSS-USA pour soumettre le problème coréen à l'ONU.

10. Raison de la soumission de la question coréenne à l'ONU par les Etats-Unis

Les Etats-Unis ont saboté par mauvaise volonté le travail de la Commission conjointe URSS-USA pour l'établissement d'un gouvernement provisoire démocratique unifié en Corée et soumis la question coréenne au débat de l'ONU. Cela avait pour but d'emprunter l'enseigne de l'ONU en vue d'effectuer des élections séparées en Corée du Sud et de légaliser la mise en place d'un gouvernement fantoche et de perpétuer ainsi leur occupation sud-coréenne.

Lors de la 2e session de l'Assemblée générale de l'ONU, ils ont utilisé leur machine à voter pour faire adopter une « décision » d'inclure officiellement la question coréenne à l'ordre du jour de la session.

Ainsi, la première commission de l'Assemblée générale de l'ONU a commencé à discuter la question coréenne depuis le mois d'octobre 1947.

11. Illégitimité de la soumission de la question coréenne à l'ONU

La Corée n'était ni un pays ayant participé à la guerre d'agression ni un pays vaincu.

La nation coréenne était une nation opprimée sous le joug colonial et elle a accédé à la libération par sa propre lutte contre les agresseurs.

Il n'y a aucune raison que les forces extérieures s'ingèrent dans les affaires coréennes.

Que les Etats-Unis aient saisi l'ONU du problème coréen est un acte contraire à la Charte de l'ONU.

Même si l'ONU l'examinait, elle aurait dû faire participer le représentant du peuple coréen en vertu du principe de la Charte de l'ONU, qui stipule que lors de l'examen du problème portant sur le destin d'une nation, elle devait faire participer le représentant de cette nation.

Cependant, les Etats-Unis ont empêché le représentant du peuple coréen de participer à la réunion qui examinait la mise de la question coréenne à l'ordre du jour et à toute la discussion de la question coréenne, ce qui a empêché de refléter la volonté des Coréens.

Les Etats-Unis ont profité de la session de l'Assemblée générale de l'ONU tenue en novembre 1947, où leurs pays satellites représentaient la majorité, pour faire adopter la « décision » de constituer une « commission provisoire de l'ONU pour la Corée » afin d'effectuer des « élections » en Corée sous la surveillance de cette commission et de créer un « gouvernement ».

12. « Commission provisoire de l'ONU pour la Corée »

C'était un organisme fantoche que les Etats-Unis ont

mis sur pied sous l'enseigne de l'ONU pour embellir leur politique de division de la Corée et créer de toutes pièces un régime fantoche en Corée du Sud.

Alors que la voix du peuple de la Corée du Nord et de la Corée du Sud contre la « commission provisoire de l'ONU pour la Corée » s'élevait plus que jamais, les Etats-Unis ont falsifié par force en février 1948 à la « petite assemblée générale de l'ONU » une « résolution » d'effectuer les élections sous la surveillance de cette commission d'abord ne fut-ce que dans des régions capables de le faire, c'est-à-dire, une décision d'effectuer en Corée du Sud les élections séparées. Ils ont envoyé à la Corée du Sud la « commission provisoire de l'ONU pour la Corée » constituée des représentants de leurs pays satellites.

Le peuple sud-coréen s'est dressé le 7 février pour la lutte de salut national et a porté un coup mortel à la « commission provisoire de l'ONU pour la Corée ».

13. Lutte de salut national du 7 février

Cette lutte a commencé à l'occasion où la « commission provisoire de l'ONU pour la Corée » est entrée le 8 janvier 1948 en Corée du Sud.

Débuté par la grève des ouvriers de Yongdungpho, elle s'est étendue le 7 février dans plus de 40 villes, dont Séoul, Taejon, Mokpho, Pusan et Inchon. Plus de

80 mille ouvriers de plusieurs centaines d'usines et entreprises de divers secteurs, et notamment les chemins de fer et les Postes et Télécommunications, ont participé à la grève générale qui a gagné toutes les régions sud-coréennes.

Aux côtés des ouvriers, les paysans aussi y ont participé. Les jeunes et étudiants ont également fait la grève et des manifestations.

La lutte de salut national du 7 février a joué un grand rôle dans la mise en échec des « élections séparées du 10 mai » en Corée du Sud.

14. Lutte contre les «élections séparées du 10 mai »

C'est une lutte de masse antiaméricaine pour le salut national que tout le peuple de la Corée du Nord et de la Corée du Sud a menée pour déjouer le complot des Etats-Unis de créer de toutes pièces un gouvernement fantoche en Corée du Sud et réaliser la réunification démocratique et l'indépendance du pays.

Sous le soutien agissant des Nord-Coréens, un million d'ouvriers sud-coréens se sont engagés, le 8 mai 1948, dans la grève générale contre les « élections séparées » et pour le salut national.

La manifestation et le soulèvement ont gagné toute la Corée du Sud.

Selon les chiffres minimisés publiés par l'« administration militaire américaine », les Sud-Coréens ont attaqué, rien que pendant une semaine avant et après les « élections séparées », 228 « bureaux de vote » et exécuté partout des policiers et des « candidats ».

La lutte contre les « élections séparées du 10 mai » a manifesté sans réserve la force unie de tout le peuple du Nord et du Sud de la Corée qui luttait contre la politique américaine d'asservissement colonial et pour l'indépendance de la patrie et l'établissement d'un gouvernement unifié.

15. Orientation fondamentale pour la réunification du pays avancée par la Corée du Nord

La 25e session du comité central du Front uni national démocratique de Corée du Nord, tenue en mars 1948, a publié l'orientation fondamentale en matière de réunification du pays : réaliser la réunification du pays sans aucune ingérence étrangère, par les efforts du peuple coréen, en toute indépendance, selon les principes démocratiques et par voie pacifique.

Résoudre la question de la réunification de la Corée sans aucune ingérence étrangère, conformément aux intérêts fondamentaux et à la volonté du peuple coréen et par ses propres moyens, c'est le droit sacré à l'autodétermination de la nation que nul ne peut aliéner.

Réaliser la réunification du pays selon les principes démocratiques revient à le faire selon la volonté et les besoins libres de tout le peuple coréen et en établissant un gouvernement central unifié grâce aux élections générales démocratiques en Corée du Nord et en Corée du Sud.

16. Conférence conjointe Nord-Sud d'Avril

Elle s'est tenue en avril 1948 à Pyongyang. Y ont participé 695 représentants de 56 partis politiques et organisations sociales de la Corée du Nord et de la Corée du Sud, dont les adhérents totalisent plus de dix millions. Y ont également pris part les représentants des Coréens résidant à l'étranger.

Elle a adopté une « résolution sur la situation politique en Corée » et un « appel à tous les compatriotes coréens ».

La résolution et l'appel ont solennellement déclaré que le peuple coréen ne reconnaîtrait jamais le gouvernement fantoche qui serait établi par les « élections séparées » et qu'il mettrait sur pied, par lui-même et selon les principes démocratiques, un gouvernement unifié authentique.

L'appel a invité tout le peuple coréen à s'engager unanimement dans la lutte pour torpiller les « élections séparées » en Corée du Sud qui seraient effectuées sous

la surveillance de la « commission provisoire de l'ONU pour la Corée », instrument d'agression américain.

La conférence conjointe Nord-Sud d'Avril était une rencontre historique où les représentants des partis politiques et organisations sociales de la Corée du Nord et de la Corée du Sud, réunis ensemble pour la première fois, ont délibéré des mesures à prendre pour la réunification indépendante du pays.

17. Nécessité de mettre sur pied un gouvernement central pour toute la Corée

Les « élections séparées » effectuées le 10 mai 1948 en Corée du Sud ont échoué. Mais les Etats-Unis ont falsifié le résultat des « élections » pour créer un « régime » fantoche en Corée du Sud.

La situation intervenue exigeait du peuple coréen qu'il prenne des mesures actives et décisives pour prévenir la partition du territoire national et la division nationale et obtenir la réunification indépendante du pays.

Cette exigence ne pouvait être satisfaite que par l'établissement d'un gouvernement central pour toute la Corée.

Seul l'établissement d'un gouvernement central pour toute la Corée permettrait de disposer d'un gouvernement légitime représentant les intérêts et les besoins de tout le peuple coréen du Nord et du Sud et rallier, sous l'égide

de ce gouvernement, le peuple entier pour mener une lutte énergique pour la réunification indépendante du pays.

18. Délibération de l'établissement d'un gouvernement central unifié

Pyongyang a abrité, de la fin de juin au début de juillet 1948, une réunion consultative des leaders des partis politiques et organisations sociales de la Corée du Nord et de la Corée du Sud.

Cette réunion a été convoquée alors que la crise de la partition du territoire national et de la division nationale s'aggravait plus encore par suite des « élections séparées du 10 mai » falsifiées par les Etats-Unis. Y ont participé les leaders de plus de 30 partis politiques et organisations sociales de la Corée du Nord et de la Corée du Sud.

La réunion a procédé à une analyse de la situation politique intervenue. Y a été avancée, comme mesure décisive de salut national, l'orientation de fonder sans tarder une République populaire démocratique de Corée (RPDC).

Elle a adopté la décision suivante :

1. Si un gouvernement fantoche de Corée du Sud est établi à l'« assemblée nationale » de Corée du Sud, créée illégalement par les impérialistes américains, nous le

dévoilerons et le rejetterons de façon décisive.

2. Tout le peuple coréen procédera aux élections dans toute la Corée pour établir un gouvernement central de la RPDC.

3. L'Assemblée populaire suprême et le gouvernement de la RPDC veilleront à faire se retirer simultanément de Corée du Sud les troupes étrangères.

La décision a fortement incité le peuple entier du Nord et du Sud de la Corée à s'engager unanimement dans une lutte pour établir un gouvernement pour toute la Corée.

19. Fondation de la RPDC

Avant les élections générales du Nord et du Sud de la Corée, la discussion de tout le peuple sur le projet de constitution de la RPDC a eu lieu dans toute l'étendue du Nord et du Sud.

Par la suite, des mesures ont été prises pour procéder aux élections des députés à l'Assemblée populaire suprême.

Le comité électoral central a été organisé et les comités de circonscription et de sous-circonscription électorales, organisés avec des représentants de tous les partis politiques et des organisations sociales.

En août 1948 ont eu lieu les élections générales des députés à l'Assemblée populaire suprême.

Dans la moitié nord du pays où les élections se sont déroulées dans une ambiance libre, 99,97 % des électeurs ont participé au vote.

En Corée du Sud, 77,52 % des électeurs ont voté les représentants même dans une répression sévère et la terreur.

L'Assemblée populaire suprême a été constituée sur la base de la victoire des élections générales au Nord et au Sud. La première session de l'Assemblée populaire suprême tenue en septembre 1948 a proclamé la fondation de la RPDC.

20. Constitution du Front démocratique pour la réunification de la patrie

Une conférence constitutive du Front démocratique pour la réunification de la patrie a eu lieu en juin 1949 à Pyongyang.

A partir de l'exigence pressente de prévenir la guerre dans la situation actuelle et de réunifier le pays en toute indépendance, par voie pacifique, avec les efforts unis de toutes les forces patriotiques de la nation entière, la conférence a examiné les problèmes portant sur la constitution d'un front démocratique pour la réunification de la patrie et sur la lutte commune pour la réunification du pays.

Ce front démocratique pour la réunification de la

patrie a été constitué sous forme de rassemblement de 71 partis politiques et organisations sociales de la Corée du Nord et de la Corée du Sud qui, sans distinction d'opinion politique et de croyance, luttent pour la réunification et l'indépendance du pays et son développement démocratique.

La constitution de ce front a permis aux populations de tous les milieux et couches sociales de la Corée du Nord et de la Corée du Sud de s'engager avec la force de l'union plus étroite dans la lutte pour la réunification du pays.

21. Lutte pour la réunification pacifique menée par le Front démocratique pour la réunification de la patrie

Face à la campagne menée par les Etats-Unis et leurs fantoches sud-coréens autour de la « marche vers le Nord », le Front démocratique pour la réunification de la patrie a proposé, en juin 1949, un projet de prévenir une guerre civile et de réunifier le pays par voie pacifique.

Il a tenu, le 7 juin 1950, une session élargie de son comité central pour lancer un appel à tous les partis politiques et organisations sociales démocratiques et au peuple du Nord et du Sud de la Corée.

Voici une partie de l'appel :

1. Effectuer, du 5 au 8 août, les élections générales du Nord et du Sud de toute la Corée et créer pendant

cette période un organe législatif suprême unifié ; convoquer à Séoul, à l'occasion du 5e anniversaire de la libération du pays (le 15 août), une assemblée d'un organe législatif suprême unifié.

2. A cet effet, on convoquera, du 15 au 17 juin, à Haeju ou à Séoul, une réunion de consultation des représentants des partis politiques et organisations sociales désireux de la réunification pacifique du pays en vue d'y examiner et décider les problèmes relatifs aux conditions pour la réunification pacifique et aux procédés nécessaires aux élections générales et la constitution d'une commission centrale de direction des élections générales…

En réponse à cet appel, le Présidium de l'Assemblée populaire suprême de la RPDC a adopté la décision « Pour la promotion de la réunification pacifique du pays ».

Mais, le 25 juin 1950, la clique de Syngman Rhee de Corée du Sud a déclenché une guerre d'agression contre la Corée du Nord, sous la manipulation des Etats-Unis et suivant le scénario de guerre élaboré par eux.

22. Raison de la provocation de la guerre de Corée par les Etats-Unis

Ayant considéré la péninsule coréenne comme un avant-poste de la réalisation de leur stratégie

anticommuniste et de leur stratégie asiatique, les Etats-Unis ont cherché à étendre leur sphère de domination militaire dans toute la Corée.

MacArthur, alors commandant en chef des forces US en Extrême-Orient, a indiqué :

« Par l'occupation de toute la Corée, nous pourrons détruire l'unique route de ravitaillement reliant la Sibérie soviétique aux régions méridionales… et dominer toutes les régions entre Vladivostok et Singapour. Alors, il n'y aura pas un endroit où notre force ne s'exerce pas. »

En été 1949, une presse de New York a rapporté :

« Le partisan intransigeant des Etats-Unis a considéré la Corée comme une région importante stratégique pour attaquer la Chine et élaboré un plan d'opération militaire prévoyant de mobiliser l'armée sud-coréenne dans cette guerre».

La provocation de la guerre de Corée par les Etats-Unis était en relation avec leur profonde crise économique.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'économie américaine a connu une croissance sans précédent et généré d'énormes bénéfices. Mais en 1949, elle s'est enlisée dans un grand marasme. Conséquence : la production industrielle a diminué de 15 % et le profit du capital monopoleur, de 16 % par rapport à l'année

précédente, ce qui a engendré des millions de chômeurs et provoqué une profonde crise socio-politique.

Le livre japonais *la Guerre de Corée* a indiqué : « La guerre de Corée a constitué une solution de la crise économique des Etats-Unis. »

23. Incitation de la Corée du Sud à la guerre par les Etats-Unis

En mai 1949, Muccio, ambassadeur américain en Corée du Sud, a convoqué à son bureau Sin Song Mo, ministre fantoche de la Défense nationale, et Kim Hyo Sok, ministre fantoche de l'Intérieur.

Il leur a dit : « Les Etats-Unis vous soutiennent. Je vous prie de compter sur nous en tout et d'exécuter fidèlement nos conseils et directives. La force décide de tout. La force dont je parle est celle des Etats-Unis qui sont les seuls capables d'y apporter la solution. Il faut donc hâter autant que possible cette solution. C'est pourquoi j'espère que vous vous rendiez compte de cette situation et de notre intention et que vous veilliez à parfaire tous les préparatifs et à faire venir au plus tôt le temps de la marche générale contre le Nord au-delà du 38^{e} parallèle. »

A l'instigation des Etats-Unis, Syngman Rhee a déclaré publiquement en octobre 1949 : « La division du

pays en Nord et en Sud doit être réalisée par la guerre. L'occupation de la Corée du Nord aboutira à la réunification. »

24. Préparation par les Etats-Unis de la guerre d'agression contre la Corée du Nord

Les Etats-Unis et la clique fantoche de Syngman Rhee se sont livrés frénétiquement à l'accroissement de leurs forces armées en vue de maintenir la supériorité de l'armée fantoche sur les forces armées de la moitié nord en proportion de dix à un.

Les Etats-Unis ont fourni à l'armée fantoche sud-coréenne leurs armements et redoublé de zèle pour entraîner celle-ci à leurs méthodes de combat.

Sur l'ordre des Etats-Unis, l'armée fantoche de Syngman Rhee a été disposée en ordre d'offensive dans les régions du 38e parallèle et toutes les munitions et tous les équipements nécessaires à l'accomplissement d'une guerre y ont été concentrés.

En vue d'examiner les préparatifs de guerre de l'armée fantoche sud-coréenne et d'accroître sa capacité de combat réel, les Américains ont incité celle-ci à perpétrer sans cesse des provocations militaires contre les régions au nord du 38e parallèle dès 1947.

Les provocations militaires lancées par l'armée fantoche sud-coréenne dans les régions du 38e parallèle

totalisent 2 617 cas, rien qu'en 1949.

Les Etats-Unis ont élaboré un plan d'agression contre le Nord et établi le plan stratégique *NSC-68* relatif aux actions spéciales à entreprendre lors de l'éclatement de la guerre.

Le livre *l'Histoire moderne de l'Amérique* a commenté : « Notre histoire ne connaît de guerre préparée aussi parfaitement que cette fois-ci. »

25. Résolution pacifique de la question coréenne enrayée par les Etats-Unis dans l'après-guerre

Vaincus dans la guerre de Corée (1950-1953), les Etats-Unis, qui n'ont pu atteindre leur ambition de dominer la Corée entière, ont redoublé de frénésie pour empêcher la réunification indépendante et pacifique de la Corée.

L'article 60 du paragraphe 4 de l'accord d'armistice de Corée a stipulé que, pour la solution pacifique de la question coréenne, les commandants en chef des forces armées des deux parties devraient proposer à leurs gouvernements respectifs d'envoyer leurs représentants avant trois mois qui suivront la signature de l'accord d'armistice et son entrée en vigueur pour convoquer une conférence politique d'un grade supérieur où l'on examinerait les problèmes tels que le retrait de Corée de toutes les troupes étrangères et la solution pacifique

de la question coréenne.

L'objectif fondamental de la conférence politique était de faire se retirer entièrement de Corée du Sud les troupes des Etats-Unis et des pays à leur remorque, d'enrayer l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures coréennes et de régler la question coréenne par les Coréens eux-mêmes.

Cependant, les Etats-Unis ont tenté, dès le lendemain de l'armistice, de torpiller la convocation de la conférence en question.

Au début d'août 1953, les Etats-Unis ont falsifié le « traité sud-coréen et américain de défense mutuelle », dans le dessein de pérenniser l'occupation de la Corée du Sud par leurs troupes et de provoquer une nouvelle guerre en Corée.

26. Conférence de Genève sur la question coréenne

La conférence des ministres des Affaires étrangères des 4 pays : l'URSS, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, tenue en février 1954 à Berlin, Allemagne, a abouti à un accord sur la convocation à Genève, à partir du 26 avril, d'une réunion réunissant la RPDC et autres pays intéressés et discutant des problèmes internationaux pressants, y compris la question coréenne.

La conférence internationale de Genève a été la

première de ce genre appelée à traiter la question coréenne en dehors de l'ONU sur la demande du peuple coréen.

27. Projet proposé par la RPDC à la conférence de Genève

A la conférence de Genève, le représentant de la RPDC a avancé le projet: *Pour rétablir l'unité nationale de la Corée et effectuer des élections libres dans toute la Corée*.

Ce projet a consisté :

Primo, à procéder aux élections générales parlementaires appelées à constituer un gouvernement unifié en Corée sur la base de libre expression des opinions de tous les Coréens, ce après avoir favorisé tous les Coréens à exprimer librement leur volonté, à organiser, avec les représentants du Nord et du Sud de la Corée, une commission pancoréenne appelée à préparer les élections parlementaires et à prendre des mesures pressantes sur l'approche économique et culturelle entre le Nord et le Sud de la Corée et à présenter diverses mesures pour assurer aux élections une ambiance libre et un caractère authentiquement démocratique,

Secundo, à faire retirer, dans six mois, du territoire coréen toutes les troupes étrangères pour assurer aux

élections une ambiance libre sans l'intervention étrangère,

Tertio, à inviter les pays les plus intéressés au maintien de la paix en Extrême-Orient à assurer un développement pacifique de la Corée et à accorder ainsi des conditions nécessaires pour contribuer à une solution rapide de la tâche de réunifier par voie pacifique la Corée pour en tant qu'Etat indépendant unifié.

28. Attitude prise par les Etats-Unis à la conférence de Genève

Les Etats-Unis se sont opposés au projet de la RPDC, sans aucune raison valable.

Dulles, représentant américain, a déclaré : « Nous avons perdu en Corée des centaines de milliers d'hommes. Comment pouvons-nous abandonner la Corée pour rien ? Nous n'en sortirons pas. » Il a ainsi rejeté le retrait des troupes américaines et il s'est obstiné dans les élections sous la surveillance de l'ONU.

29. Raison de l'échec de la conférence de Genève

Le projet de la RPDC et l'effort du peuple coréen pour son application ont gagné le soutien et la sympathie des peuples du monde, et même des représentants de « pays alliés » des Etats-Unis ont

demeuré dans l'indécision.

Cependant, les Etats-Unis ont cherché à torpiller la conférence en remplaçant leur représentant.

Les Etats-Unis et leur clique fantoche sud-coréenne ont lancé un défi en déclarant qu'ils ne pourraient continuer la conférence tant qu'on n'approuverait pas le « prestige de l'ONU » et les « élections sous la surveillance de l'ONU ».

Vu qu'un accord n'a pas été obtenu sur le problème des élections pour la réunification de la Corée, la délégation de la RPDC a présenté un nouveau projet en six points sur l'assurance des conditions pacifiques en soulignant un accord à aboutir sur d'autres problèmes importants, surtout sur le problème du maintien de la paix en Corée et en prenant en considération les grands intérêts de tous les peuples désireux de préserver la paix en Corée et en Extrême-Orient et d'atténuer la tension internationale.

Mais les Etats-Unis et les forces à leur remorque ont rejeté cette proposition sans aucune raison valable, finissant ainsi par torpiller la discussion de la question coréenne à la conférence de Genève.

30. Mesures de réunification du pays prises par la RPDC après la conférence de Genève

La 8e session de la première législature de

l'Assemblée populaire suprême de la RPDC tenue à la fin d'octobre 1954 a adopté un appel à l'adresse du « parlement», des partis politiques, des organisations sociales, des personnalités de différents secteurs et de toute la population de Corée du Sud en vue d'accélérer la réunification pacifique de la Corée.

Dans son appel, l'Assemblée populaire suprême a proposé, pour éliminer les malheurs nationaux du peuple coréen, de resserrer les liens et les contacts entre le Nord et le Sud ; elle a également proposé que les Coréens soient réunis à la même table pour régler par voie pacifique la question de la réunification du pays.

A cet effet, l'Assemblée populaire suprême a proposé de tenir avant la fin de 1955 à Pyongyang ou à Séoul une réunion conjointe des représentants des partis politiques et organisations sociales de la Corée du Nord et de la Corée du Sud ou une réunion commune des deux assemblées du Nord et du Sud et de tenir en février 1955 à Panmunjom sur la ligne de démarcation militaire ou à Kaesong une réunion des représentants du Nord et du Sud de la Corée pour discuter des problèmes relatifs à la convocation de ladite réunion conjointe et à l'inauguration des échanges dans les secteurs, notamment de l'économie, de la culture, du commerce, de la navigation et de la correspondance.

L'appel a invité les partis politiques, les organisations

sociales et les personnalités patriotes de divers secteurs de la Corée du Nord et de la Corée du Sud à avoir des liaisons réciproques, des va-et-vient et des contacts pour prendre des mesures pour la réunification pacifique du pays. Il a également invité les autorités de la Corée du Nord et de la Corée du Sud à leur assurer la liberté dans toute l'étendue de la Corée.

31. Mesures concrètes prises par le gouvernement de la RPDC

En vue d'appliquer l'appel, le ministre de l'Intérieur de la RPDC a déclaré, en novembre 1954, qu'on était prêt à assurer aux personnalités de divers secteurs de la Corée du Sud leurs activités libres et leur sécurité lorsqu'elles visiteraient la moitié nord du pays en vue d'accélérer la réunification pacifique du pays.

D'ailleurs, le représentant de notre partie à la commission militaire d'armistice a proposé à la partie américaine que les deux parties de la commission militaire d'armistice accorderaient aux Coréens qui demanderaient à circuler avec un but non militaire dans la zone de contrôle militaire des deux parties la permission privilégiée d'utiliser librement le passage dans la zone démilitarisée convenu par les deux parties, en vertu des règlements des paragraphes 7, 8 et 9 de l'accord d'armistice.

Du fait que les Coréens du Nord et du Sud de la Corée ne pouvaient se fréquenter à cause de l'opposition des Etats-Unis, le ministre des Postes et Télécommunications de la RPDC a adressé à son homologue sud-coréen une lettre demandant la réouverture de la communication entre le Nord et le Sud de la Corée, pour permettre aux parents, aux frères et sœurs ainsi qu'aux proches parents qui n'en savaient même les nouvelles dans le même territoire de s'écrire.

Cependant, tous ces efforts ont abouti à rien à cause des Etats-Unis et des fantoches sud-coréens.

32. Efforts consentis par la RPDC pour la paix et la sécurité

A la conférence de Genève tenue en 1954 pour régler par voie pacifique la question coréenne, le gouvernement de la RPDC a présenté les projets concrets de faire se retirer toutes les troupes étrangères de la péninsule coréenne comme l'accord d'armistice l'a précisé et d'obtenir la paix et la réunification pacifique ; même quand la conférence au bord de la rupture, il a fait de son mieux pour aboutir au moins à un accord de principe en la matière.

Après le fiasco de la conférence de Genève dû aux manœuvres de sabotage américaines, la RPDC a fait publier en mars 1955 une déclaration de son Assemblée

populaire suprême, en 1956 une déclaration du III^{e} congrès du Parti du travail de Corée et celle de son gouvernement et enfin en février 1958 une autre déclaration de son gouvernement pour avancer des projets consistant à déclarer en commun par le Nord et le Sud de la Corée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays qu'ils ne recourront pas à la force des armes l'un contre l'autre et régleront par voie pacifique la question coréenne, à réduire leurs effectifs des forces armées respectivement à moins de 100 000 personnes et à faire se retirer au plus vite de Corée toutes les troupes étrangères.P

La RPDC a réduit de 80 000 l'effectif de son Armée populaire jusqu'à la fin d'août.

Sur la demande du gouvernement de la RPDC, le gouvernement chinois a retiré avant la fin d'octobre 1958 toute son armée des volontaires.

33. Efforts consentis par la RPDC pour l'union nationale

Le gouvernement de la RPDC a fait des efforts persévérants pour la coopération et les échanges multilatéraux entre le Nord et le Sud, ce en vue de relier les liens nationaux et de réaliser l'union nationale.

En profitant de plusieurs occasions, notamment la conférence de Genève, la 8^{e} session de la première

législature de l'Assemblée populaire suprême d'octobre 1954, le III[e] congrès du Parti du travail de Corée de 1956, la RPDC a réitéré la proposition de projets fraternels d'élargir entre le Nord et le Sud la coopération et les échanges dans tous les domaines, de porter secours aux sinistrés, aux chômeurs et aux orphelins de la Corée du Sud.

Cependant, toutes ces propositions et mesures humanitaires ont abouti à rien à cause des empêchements des Etats-Unis et de la clique fantoche de Syngman Rhee.

34. Soulèvement populaire d'Avril

En avril 1960, les étudiants et la population sud-coréens se sont dressés pour une résistance de masse antiaméricaine et antifasciste afin de s'opposer aux impérialistes américains et à la clique fantoche de Syngman Rhee et de revendiquer la liberté et la libération, une politique et une vie nouvelles.

Le 19 avril, les résistants de Séoul, y compris les étudiants, ont porté les mots d'ordre : « Non à la politique pourrie ! » « A bas le régime de Syngman Rhee ! » Ils ont repoussé l'armée et la police et se sont rués sur le siège central du gouvernement fantoche et ont brûlé la maison de l'anticommunisme, le siège du journal *Séoul Sinmun*, le siège du parti libéral. Par

ailleurs, ils ont détruit des organismes de pillage colonial américains dont le bureau du médiateur économique américain et le bureau du département de collaboration économique américain en Corée du Sud.

Le soulèvement a gagné Séoul, Pusan, Inchon, Kwangju, Suwon, Jonju, Taejon et Chungju ainsi que presque toutes les autres villes et provinces, détruisant partout les organismes de domination fantoches.

Le 26 avril, la population sud-coréenne a fini par démanteler le régime fantoche de Syngman Rhee.

Après le Soulèvement populaire d'Avril, la population sud-coréenne a poursuivi sa lutte avec le mot d'ordre : « Allons au Nord, venez au Sud, rencontrons-nous à Panmunjom ! » pour repousser les forces extérieures et réunifier en toute indépendance le pays.

35. Projet de fédération Nord-Sud

Après le Soulèvement populaire d'Avril, la tendance à la réunification du pays s'accroissait rapidement parmi les Sud-Coréens. Cette situation nouvelle exigeait une nouvelle mesure pour mettre un terme à la division du pays et accélérer la réunification du pays.

Tenant compte de l'exigence de la situation intervenue, dans son rapport présenté au rassemblement célébrant le 15e anniversaire de la libération du pays, le

Président Kim Il Sung a avancé en août 1960 un projet d'instituer une fédération Nord-Sud comme mesure transitoire pour accélérer la réunification indépendante et pacifique du pays, si les autorités sud-coréennes ne pouvaient approuver les élections générales libres dans le Nord et le Sud de la Corée.

Encouragé par le projet de fédération proposé par la RPDC, la population sud-coréenne a mené une large lutte patriotique pour mettre un terme à la division de la nation et réunifier le pays, ce qui a plongé la domination coloniale américaine dans une crise profonde.

36. « Coup d'Etat militaire » du 16 mai

Après le Soulèvement populaire d'Avril 1960, la lutte de la population sud-coréenne pour la réunification indépendante et pacifique du pays et la démocratisation contre le fascisme s'intensifiait, ce qui a poussé la domination coloniale américaine dans une impasse.

Déconcertés, les Etats-Unis ont comploté de provoquer un coup d'Etat militaire. La CIA américaine a donné à la Corée du Sud des directives d'action concrètes et lui a offert des fonds nécessaires.

Les fascistes de l'armée fantoche dont Pak Jong Hui ont entrepris, le 16 mai 1961, un coup d'Etat militaire et proclamé la loi martiale extraordinaire dans toute la Corée du Sud. Ils ont dissolu l'« assemblée nationale » et

réduit à l'illégalité entière les activités non seulement de tous les partis politiques et organisations sociales, mais encore des organismes fantoches.

Après le coup d'Etat militaire, la domination fasciste la plus cruelle et la plus barbare qui soit s'est exercé en Corée du Sud.

La clique de Pak Jong Hui a cruellement réprimé et tué les patriotes et autres habitants qui réclamaient la réunification du pays. Elle a, en vertu de la « loi anticommuniste » tristement célèbre, réprimé la moindre discussion et le moindre mouvement en faveur de la réunification du pays.

Un nouvel obstacle s'est dressé ainsi à la lutte du peuple coréen pour la réunification du pays.

37. Prolongation de la confrontation Nord-Sud dans les années 1960

Même dans une nouvelle situation critique, le gouvernement de la RPDC n'a cessé de consentir ses efforts pour la réunification du pays.

Lors de la première session de la 3e législature de l'Assemblée populaire suprême de la RPDC, tenue en octobre 1962, le Président Kim Il Sung a proposé de conclure un accord de paix entre le Nord et le Sud, celui consistant à faire se retirer de Corée du Sud les troupes américaines et à interdire au Nord et au Sud de s'attaquer

l'un et l'autre, de réduire les effectifs des forces armées du Nord et du Sud respectivement à moins de 100 000 hommes. Il a d'ailleurs avancé diverses mesures de réaliser entre le Nord et le Sud les échanges et la coopération dans les domaines économique et culturel.

Le gouvernement de la RPDC a fait des efforts actifs pour la mise en application des projets de réunification du pays présentés par le Président Kim Il Sung.

Cependant, les impérialistes américains et la clique fantoche de Pak Jong Hui ont répondu aux initiatives pacifiques de la RPDC par leur politique d'affrontement et de guerre anticommuniste.

Ainsi, dans les années 1960, le moindre contact ne s'est pas réalisé entre le Nord et le Sud et l'état de confrontation entre eux y a persisté longtemps.

38. Nouvelle situation intervenue au début des années 1970

Au début des années 1970, les Etats-Unis se sont plongés dans une impasse par suite de leur crise politique et économique s'aggravant au fil des jours et de leur défaite militaire réitérée.

A l'époque, Nixon installé à la Maison Blanche a professé le changement de politique : de la « politique de force » vers celle de « dialogue », de « coexistence » et de « négociation » ; il a prétendu la « stratégie de paix »

consistant à améliorer les relations avec les grands pays et à appliquer la politique de statu quo à l'égard des pays divisés.

Selon cette « stratégie de paix », les Etats-Unis ont abandonné leur politique de blocus envers la Chine, politique de longue date, et se sont engagés dans la voie d'amélioration de leurs relations avec la République populaire de Chine.

Ceux qui étaient les plus bouleversés par la visite de Nixon en Chine et l'amélioration des relations sino-américaines, c'étaient les fantoches sud-coréens.

Jiang Jieshi qui avait subsisté durant des décennies sous la protection américaine a été subitement abandonné par les Américains ; à la vue de cette situation misérable, Pak Jong Hui a été pris d'une peur et d'une inquiétude extrêmes en pensant qu'il subirait sûrement le même sort que Jiang Jieshi.

39. Présentation d'une orientation de large consultation

Sur la base d'une analyse scientifique de la situation du pays et de l'extérieur, le Président Kim Il Sung a proposé, dans son discours prononcé le 6 août 1971, une orientation de large consultation, celle de contacter n'importe quand tous les partis, y compris le parti démocrate républicain au pouvoir, toutes les organisations

sociales et toutes les personnalités de la Corée du Sud en vue d'ouvrir une nouvelle phase à la réunification du pays.

Cette orientation de larges négociations reflétant le plus correctement l'évolution de la situation et le vœu de toute la nation de réunifier le pays a accueilli un soutien et une sympathie unanimes de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Non seulement les Sud-Coréens de divers secteurs et couches sociales, mais également les partis de l'opposition de la Corée du Sud ont insisté sur leurs négociations avec le Nord en exerçant une pression sur les gouvernants fantoches.

40. Ouverture du dialogue Nord-Sud

Au fur et à mesure que la voix de l'intérieur et de l'extérieur du pays s'élevait pour une large négociation entre le Nord et le Sud, les fantoches sud-coréens ont été obligés de se présenter à la table de dialogue avec le Nord, au moins sous forme de négociations Nord-Sud de la Croix-Rouge.

Ainsi, la porte du dialogue Nord-Sud est ouverte en septembre 1971, et les pourparlers principaux Nord-Sud de la Croix-Rouge ont commencé en août 1972 pour atténuer les malheurs et les souffrances des familles et parents dispersés au Nord et au Sud.

En outre, il en a résulté l'ouverture de pourparlers

politiques Nord-Sud de haut niveau.

41. Trois principes de la réunification du pays

Lors de l'audience qu'il a donnée, en mai 1972, au délégué sud-coréen aux pourparlers politiques Nord-Sud de haut niveau venu à Pyongyang, le Président Kim Il Sung a proposé les Trois principes de la réunification– indépendance, réunification pacifique et grande union nationale, principes fondamentaux que les partis du Nord et du Sud devraient adopter dans l'accomplissement de l'œuvre commune de réunification du pays.

Le délégué sud-coréen a exprimé son approbation totale à cette proposition et le gouvernant sud-coréen d'alors a aussi indiqué au délégué nord-coréen en visite à Séoul pour participer aux pourparlers politiques Nord-Sud de haut niveau qu'il consentait entièrement aux Trois principes de la réunification du pays.

Ainsi a été publiée le 4 juillet 1972 devant le monde la Déclaration conjointe Nord-Sud consistant principalement en Trois principes de la réunification du pays–indépendance, réunification pacifique et grande union nationale.

42. Réunification indépendante du pays

Réunifier en toute indépendance le pays revient à réaliser cette œuvre sans recours aux forces extérieures

mais grâce aux efforts de la nation coréenne.

La résolution de la question de la réunification du pays sur la base du principe de l'indépendance présuppose de faire se retirer de Corée du Sud les troupes américaines et d'exclure l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de la Corée. L'occupation de la Corée du Sud par les Etats-Unis constitue un obstacle principal à la réunification de la Corée.

Pour résoudre la question de la réunification sur la base du principe de l'indépendance, il est également nécessaire de contrer et repousser les machinations d'une réagression des militaristes japonais.

Ces derniers se sont alignés sur les Etats-Unis pour tenter d'envahir de nouveau la Corée du Sud et d'empêcher la réunification de la Corée.

Pour résoudre la question de la réunification sur le principe de l'indépendance, il faut rejeter catégoriquement la politique de recours aux forces étrangères et de servilité envers elles des fantoches sud-coréens.

Le complot d'agression et d'intervention des forces extérieures se réalise avec pour guide les traîtres serviles aux grandes puissances.

43. Réunification pacifique du pays

La réunification pacifique du pays a pour but d'éviter le recours aux forces armées entre les compatriotes et de

promouvoir la paix et la bonne entente.

Pour résoudre la question de la réunification selon le principe de la paix, il faut cesser avant tout la course aux armements entre le Nord et le Sud et réduire leurs effectifs militaires.

La course aux armements constitue le facteur du conflit militaire et elle conduit finalement à la guerre. Il faut éliminer les moyens de guerre eux-mêmes pour prévenir la guerre et réunifier par voie pacifique le pays.

Pour résoudre suivant le principe de la paix la question de la réunification, on doit aussi régler tous les problèmes posés par la réunification du pays au moyen de dialogue et de négociations.

Résoudre la question de la réunification du pays par voie pacifique, au moyen de dialogue et de négociations, est l'unique voie juste qui permette de le réaliser le plus parfaitement en conformité avec le propre caractère de l'œuvre et les intérêts de tous les Coréens.

44. Adhésion au principe de la grande union nationale dans le mouvement pour la réunification du pays

L'adhésion au principe de la grande union nationale dans le mouvement pour la réunification du pays a pour but de rallier toutes les forces patriotiques du Nord et du Sud attachées à la réunification du pays en transcendant

les différences d'idéologie et de régime.

Pour résoudre la question de la réunification du pays selon le principe de la grande union nationale, le Nord et le Sud ne doivent pas s'imposer leur idéologie et leur régime l'un à l'autre. La réunification du pays ne relève guère d'un problème de nature à liquider l'idéologie et le régime de l'autre partie et à prolonger son idéologie et son régime ; c'est la question de réunir le territoire et la nation divisés.

Pour résoudre la question de la réunification suivant le principe de la grande union nationale, la domination fasciste doit être éliminée en Corée du Sud et la société, démocratisée. Les dictateurs sud-coréens successifs ont empêché la liberté de la population de discuter de la réunification et cruellement réprimé le mouvement à cet effet et les partisans de la réunification.

45. Signification des Trois principes de la réunification du pays

La publication de la Déclaration conjointe Nord-Sud du 4 Juillet a été un événement majeur d'avoir déclaré au monde les Trois principes de la réunification du pays comme un programme commun du Nord et du Sud pour la réunification.

Les 28^{e} et 30^{e} sessions de l'Assemblée générale de l'ONU, des conférences au sommet des pays non-alignés

et des conférences de leurs ministres des Affaires étrangères ont adopté des résolutions et des documents approuvant les Trois principes de la réunification du pays.

Ces Trois principes sont le guide fondamental à adhérer par le Nord et le Sud de la Corée dans l'élaboration et l'application de la politique de réunification ainsi que le programme commun de la nation en la matière. Le principe de l'indépendance est le problème fondamental touchant au destin du pays et de la nation et le point de départ du mouvement en faveur de la réunification nationale.

Le principe de la réunification pacifique est un moyen fondamental de résoudre la question de la réunification du pays en conformité avec le vœu unanime de tous les Coréens et des peuples du monde épris de la paix.

Le principe de la grande union nationale constitue le guide d'action propre à rallier la nation entière sous le drapeau de la réunification du pays.

Le Président Kim Il Sung a présenté les Trois principes de la réunification de la patrie : indépendance, réunification pacifique et grande union nationale ; il a veillé à ce que ces principes deviennent le programme commun de la nation pour la réunification, ce qui constitue ses exploits impérissables dignes d'être inscrits

à jamais dans l'histoire du mouvement de la nation coréenne en faveur de la réunification du pays.

46. Inventeur de la politique de « deux Corées »

A l'occasion de la publication de la Déclaration conjointe du 4 Juillet, la tendance à la réunification s'est rapidement accrue dans le cadre de toute la Corée. Non seulement les Nord-Coréens mais aussi les jeunes étudiants, les personnalités démocrates et les autres habitants de divers secteurs de la Corée du Sud se sont engagés avec vaillance dans la lutte pour la réunification du pays.

Apeurés par la montée de la lutte de tous les Coréens du Nord et du Sud pour la réunification du pays, les Etats-Unis et leurs fantoches sud-coréens ont présenté la politique de « deux Corées » en vue de retarder la réunification de la Corée et de perpétuer sa division.

A l'instigation des Etats-Unis, la clique sud-coréenne de Pak Jong Hui a publié, en 1973, la « déclaration spéciale du 23 Juin » prétendant ouvertement une « politique » de division éternelle de la Corée.

47. Orientation en cinq points pour la réunification du pays

De graves difficultés se sont présentées devant la réunification de la Corée à cause des machinations

scissionnistes des impérialistes américains et du complot de trahison à la patrie de la clique fantoche de Pak Jong Hui. Ayant pénétré cette situation critique, le Président Kim Il Sung a présenté, le 23 juin 1973, l'Orientation en cinq points pour la réunification du pays, ouvrant ainsi une nouvelle brèche à l'œuvre de réunification pacifique du pays.

L'Orientation a pour substance l'élimination de l'état d'affrontement militaire, l'atténuation de la tension entre le Nord et le Sud, la réalisation d'une collaboration et d'échanges multiformes entre le Nord et le Sud, la convocation d'une grande assemblée nationale constituée de représentants des différentes classes et couches de la population et des divers partis politiques et organisations sociales du Nord et du Sud, l'institution d'une fédération Nord-Sud sous la seule appellation de République fédérale du Coryo, ainsi que l'adhésion à l'ONU sous la seule dénomination de République fédérale du Coryo.

Elle a porté un coup sévère aux scissionnistes du dedans et du dehors et donné au peuple coréen attaché à la réunification du pays une nouvelle confiance et des perspectives radieuses.

48. Muraille en béton

La clique fantoche sud-coréenne a entamé depuis 1977 la construction d'une muraille avec une grande

quantité de matériaux et une immense main-d'œuvre pour diviser de façon physique la Corée en deux : le Nord et le Sud.

Ainsi, dans la péninsule coréenne, a été construite le long de la ligne de démarcation militaire une muraille en béton d'une longueur totale de plus de 240 km.

Cette muraille en béton, haute de 5-8 m, large de 10-19 m en bas et de 3-7 m en haut, a partagé 122 villages et 8 arrondissements et coupé entièrement 3 voies ferroviaires, 4 grands fleuves et plus de 220 routes grandes ou petites.

Les cours d'eau ont cessé de couler, même les animaux sauvages de montagne qui avaient fait librement des va-et-vient entre le Nord et le Sud n'ont pu le faire, le milieu écologique a été fortement dévasté.

Le monde compte beaucoup d'ouvrages militaires, petits ou grands. Mais il n'y a pas de muraille qui a divisé le territoire d'une nation en deux et qui incite à l'affrontement fratricide.

49. Efforts consentis par la RPDC pour appliquer l'Orientation en cinq points pour la réunification du pays

La RPDC a fait des efforts sincères pour faire réussir le dialogue Nord-Sud même alors que la clique fantoche de Pak Jong Hui poursuivait ses actes abominables de

trahison à la patrie.

Grâce aux efforts persévérants de la RPDC, un contact entre les délégués de liaison du Nord et du Sud a eu lieu au début 1979, en vue de constituer un comité de préparation pour la réunification nationale, et au début 1980, un contact entre les délégués de travail pour le contact des premiers ministres du Nord et du Sud.

Entre-temps, le dictateur Pak Jong Hui de Corée du Sud a été tué par son affidé, et la dictature de Jon Tu Hwan a fait son apparition.

Les relations Nord-Sud ont été de nouveau gélées par suite du carnage de Kwangju et des nouvelles provocations contre la RPDC perpétrés par la clique fantoche de Jon Tu Hwan sous la protection des Etats-Unis.

50. Projet de fondation d'une République fédérale démocratique du Coryo (RFDC)

Dans son rapport d'activité du Comité central au VI^{e} congrès du Parti du travail de Corée, tenu en octobre 1980, le Président Kim Il Sung a présenté un nouveau projet de réunification du pays : réunifier le pays grâce à la fondation d'un Etat fédéral.

Il a exhaustivement éclairci les problèmes portant sur la réunification du pays : former un gouvernement national unifié auquel le Nord et le Sud prendraient sur

un pied d'égalité et sous lequel, investis des mêmes attributions et des mêmes devoirs, les deux parties appliqueraient respectivement une autonomie régionale, à condition que chacune d'elles reconnaisse et admette l'idéologie et le régime de l'autre. Et il a présenté l'orientation politique en dix points que cette République fédérale aurait à appliquer.

51. Contenu du projet de fondation d'une RFDC

Ce projet consiste à réunifier le pays et la nation par le moyen d'unir le Nord et le Sud en un Etat fédéral en laissant tels quels leurs idéologies et leurs régimes.

L'Etat unifié sous forme d'une fédérale devrait mettre sur pied une assemblée fédérale nationale suprême composée d'un nombre égal de représentants du Nord et du Sud et d'un nombre approprié de représentants de la diaspora, et, cette assemblée devrait organiser un comité permanent fédéral appelé à diriger les gouvernements régionaux du Nord et du Sud et à contrôler l'ensemble des activités de l'Etat fédéral. L'Etat unifié sous forme d'une fédérale, qui serait établi sur la base de deux régimes différents, d'une nation et l'autonomie régionale, engloberait tout le territoire coréen et tous les Coréens.

L'assemblée fédérale nationale suprême et le comité permanent fédéral qu'est son appareil permanent

devraient, en tant que gouvernement unifié de l'Etat fédéral, délibérer des problèmes concernant la politique, la défense nationale, les relations extérieures, ainsi que d'autres problèmes communs touchant aux intérêts généraux du pays selon le principe équitable, conformément à l'aspiration de toute la nation à l'union, à la collaboration et à la réunification; de même, ils devraient travailler au développement unifié du pays et de la nation, à l'union et à la collaboration entre le Nord et le Sud dans tous les domaines. Le gouvernement unifié de l'Etat fédéral devrait veiller à respecter les régimes sociaux et les avis des organisations administratives, des partis, des groupes et de toutes les couches sociales du Nord et du Sud et à empêcher qu'une partie impose sa volonté à l'autre.

Sous la direction du gouvernement fédéral, les gouvernements régionaux du Nord et du Sud pratiqueraient une politique indépendante dans la mesure où elle correspondrait aux intérêts et aux besoins fondamentaux de toute la nation et chercheraient à réduire les différences entre le Nord et le Sud dans tous les domaines ainsi qu'à réaliser le développement unifié du pays et de la nation.

L'Etat fédéral prendrait le nom de RFDC, pour ressusciter l'appellation d'un Etat unifié ayant autrefois existé sur le territoire de la nation coréenne, appellation

largement connue dans le monde, et pour traduire l'idéal politique commun du Nord et du Sud qui aspirent tous deux à la démocratie.

Il faudrait que la RFDC soit un Etat neutre qui n'adhère à aucune alliance ou à aucun bloc politique et militaire.

52. Caractéristiques de la RFDC

La RFDC a un point commun avec les autres Etats de ce genre. Mais elle a des caractéristiques qui la diffèrent des autres Etats fédéraux qui ont existé et existent à ce jour par le but de sa fondation, par sa forme et sa structure, ainsi que par sa base juridique.

A la différence des autres Etats fédéraux, elle est constituée par une nation homogène, sur la base de régimes sociaux différents ; pour ainsi dire par une nation et deux gouvernements autonomes régionaux.

Ainsi, elle se caractérise par le principe de constitution d'un Etat fédéral et par la répartition des attributions du gouvernement unifié et des gouvernements autonomes régionaux.

Le projet de constitution d'une RFDC a ouvert une nouvelle perspective à l'édification d'un Etat fédéral : il est bien possible de fonder un Etat fédéral dans une même nation même dans le cas où il y a des différences d'idéologie, d'idéal, de régime sociopolitique.

53. Contenu fondamental de l'orientation politique en dix points de la RFDC

L'essentiel fondamental de l'orientation politique en dix points de la RFDC est le suivant :

Premièrement, se tenir fermement à l'indépendance dans toutes les activités de l'Etat et pratiquer la politique d'indépendance ;

Deuxièmement, pratiquer le démocratie dans tout le territoire du pays et dans tous les domaines de la vie sociale et travailler à une grande union nationale ;

Troisièmement, entreprendre la collaboration et les échanges économiques entre le Nord et le Sud et assurer le développement indépendant de l'économie nationale ;

Quatrièmement, assurer les échanges et la collaboration entre le Nord et le Sud dans les domaines de la science, de la culture et de l'enseignement, et développer de façon unifiée la science, la technique, la culture et les arts nationaux ainsi que l'éducation nationale ;

Cinquièmement, rétablir les transports, les Postes et Télécommunications entre le Nord et le Sud et assurer la libre utilisation de leurs moyens dans toute l'étendue du pays ;

Sixièmement, stabiliser la vie de tout le peuple, y compris les masses laborieuses comme les ouvriers et les paysans, et améliorer systématiquement son bien-être ;

Septièmement, mettre un terme à l'état d'affrontement militaire entre le Nord et le Sud, organiser une armée nationale unie et défendre la nation contre les agressions étrangères ;

Huitièmement, défendre et protéger les droits et intérêts de tous les Coréens de la diaspora;

Neuvièmement, régler judicieusement les relations nouées par le Nord et le Sud avec d'autres pays avant la réunification et coordonner de façon unifiée les activités extérieures de deux gouvernements régionaux ;

Dixièmement, développer des relations d'amitié avec tous les pays du monde et pratiquer une politique extérieure pacifique en tant qu'Etat unifié représentant toute la nation.

54. Projet de création d'un comité préparatoire pour la fondation d'une RFDC

En novembre 1980, Pyongyang a abrité une conférence conjointe des partis politiques et des organisations sociales pour réaliser le projet de constitution d'une RFDC.

La conférence conjointe a abordé le problème de la création d'un comité préparatoire pour la fondation d'une RFDC.

Elle a proposé de tenir dans un proche avenir, à Pyongyang ou à Séoul ou dans un tiers pays, une réunion

préliminaire des représentants des partis politiques, des organisations sociales du Nord et du Sud et des organisations nationales à l'étranger, en vue d'examiner et de résoudre les problèmes en la matière.

Elle a adressé à des Sud-Coréens et à des Coréens de la diaspora une lettre portant sur les mesures de réaliser au plus tôt le projet de constitution d'une RFDC.

La lettre a été envoyée au total à plus de 5 300 personnes, y compris les politiciens et les personnalités de diverses couches de Corée du Sud et des Coréens d'outre-mer.

Cependant, la clique fasciste militaire de Corée du Sud a renvoyé presque tous les destinataires de cette lettre de leurs fonctions publiques ou les a arrêtés et incarcérés sous diverses inculpations.

55. Proposition de pourparlers tripartites

Une réunion conjointe du Comité populaire central et du Comité permanent de l'Assemblée populaire suprême de la RPDC, tenue en janvier 1984, a examiné le problème : « Pour prendre de nouvelles mesures pour la solution pacifique de la question coréenne ». Elle a proposé de tenir les pourparlers tripartites en y faisant participer, outre la RPDC et les Etats-Unis, les autorités sud-coréennes qui étaient aussi responsables de l'aggravation de la tension en Corée.

La 3e session de la 7e législature de l'Assemblée populaire suprême de la RPDC, tenue ultérieurement, a examiné le problème : « Pour assurer une garantie à la paix en Corée et accélérer la réunification indépendante et pacifique du pays », et elle a applaudi entièrement la proposition de la dite réunion conjointe de tenir les pourparlers tripartites ; elle a décidé d'adresser un appel aux assemblées nationales et aux gouvernements de tous les pays du monde, appel invitant à déployer un mouvement international en faveur du retrait de Corée du Sud des troupes américaines et des armes nucléaires pour la paix en Corée, en Asie et dans le reste du monde.

La proposition de tenir les pourparlers tripartites a été l'expression des efforts sincères de la RPDC qui voulait remédier, par la voie de dialogue et de consultation, à la grave situation dans la péninsule coréenne située au carrefour de la guerre et de la paix ; elle a été également la manifestation de la volonté ardente de la RPDC de rester fidèle à la cause de la paix mondiale.

56. Aide de la RPDC aux sinistrés d'inondations sud-coréens

A cause des pluies torrentielles tombées en Corée du Sud, de la fin d'août au début de septembre 1984, un grand nombre de Sud-Coréens ont perdu leurs maisons et leurs meubles. Ils n'avaient ni feu ni lieu.

A cette nouvelle, la RPDC a envoyé aux sinistrés d'inondations sud-coréens des secours : 50 000 *sok* de riz (un *sok* équivaut à 144 kg), 500 000 mètres de tissus, 100 000 tonnes de ciment et une grande quantité de médicaments.

Cette mesure fraternelle a créé une ambiance favorable à la réconciliation et à l'union nationales et a augmenté plus encore dans le cadre pan-national la tendance à la réunification du pays.

57. Reprise du dialogue Nord-Sud

Le gouvernement de la RPDC a pris des mesures d'initiative pour améliorer les rapports Nord-Sud en conformité avec la situation intervenue.

Alors que le transfert de matériels de secours aux sinistrés sud-coréens battait son plein, il a proposé, le premier octobre 1984, d'entamer les pourparlers Nord-Sud multilatéraux, notamment la Croix-Rouge et l'économie.

Ainsi, les pourparlers économiques Nord-Sud ont eu lieu à cinq reprises à partir de novembre de la même année. La partie du Nord a proposé de procéder largement à la collaboration et aux échanges économiques entre le Nord et le Sud ; elle a également proposé la mise sur pied d'une commission conjointe pour la collaboration économique Nord-Sud avec une personne

de niveau de vice-premier ministre comme son président, en vue de développer sur une grande échelle les relations Nord-Sud.

Face à l'opinion publique de l'intérieur et de l'extérieur, la Corée du Sud a été obligée d'accepter la proposition pertinente du Nord. Mais, à l'étape de l'élaboration du texte de l'accord, elle a empêché l'accord final d'aboutir sous divers prétextes.

58. Echange des premiers groupes de visiteurs de leurs patelins entre le Nord et le Sud

Outre les pourparlers économiques Nord-Sud, ont eu lieu à plusieurs reprises les pourparlers Nord-Sud de la Croix-Rouge à partir de mai 1985.

Aux pourparlers Nord-Sud de la Croix-Rouge qui se sont déroulés alternativement à Pyongyang et à Séoul, la partie nord a pris l'initiative d'effectuer des visites libres de familles et de parents dispersés au Nord et au Sud dans le but de soulager au plus tôt leurs malheurs et souffrances, et, elle a fait des efforts actifs pour la réalisation de sa proposition.

Selon l'accord des pourparlers du Nord-Sud de la Croix-Rouge, à l'occasion du 40^{e} anniversaire de la libération du pays, les visites mutuelles de troupes artistiques de la Croix-Rouge et des groupes de visiteurs de leurs patelins des deux parties ont eu lieu pour la

première fois après la libération du pays.

59. Problème de non-agression entre le Nord et le Sud

La 4e session de la 7e législature de l'Assemblée populaire suprême de la RPDC, tenue en avril 1985, a proposé de tenir les pourparlers parlementaires Nord-Sud afin d'examiner la publication d'une déclaration conjointe de non-agression entre le Nord et le Sud. Elle a adressé à l'assemblée nationale sud-coréenne une lettre contenant des propositions concrètes en la matière.

Lors du contact préliminaire pour les pourparlers parlementaires Nord-Sud, la partie sud s'est obstinée dans son opinion : la publication d'une déclaration conjointe de non-agression ne relevait pas des fonctions de l'assemblée nationale; elle a proposé d'examiner le problème de constituer un organisme de création d'une « Constitution pour la réunification ». Ce faisant, elle a empêché le progrès des pourparlers.

A partir du premier février 1986, elle a entrepris avec les troupes américaines les exercices militaires conjoints « *Team Spirit* 86 » auxquels ont participé plus de 200 mille hommes, créant une situation grave dans la péninsule coréenne et torpillant divers pourparlers Nord-Sud.

60. Echec des pourparlers des autorités militaires

La partie nord a proposé, en juin 1986, de tenir les pourparlers des autorités militaires auxquels participeraient les personnes au pouvoir militaire du Nord et du Sud, y compris le commandant en chef des troupes américaines en Corée du Sud.

Mais la partie du Sud n'a pas accepté la proposition du Nord.

La position des Etats-Unis et des fantoches sud-coréens de nature à s'opposer au dialogue et à la paix a aggravé les rapports Nord-Sud et le danger de guerre en Corée.

61. Proposition de convocation des pourparlers politiques et militaires Nord-Sud de haut rang

En décembre 1986, le Président Kim Il Sung a proposé, lors de la première session de la 8e législature de l'Assemblée populaire suprême de la RPDC, de tenir les pourparlers politiques et militaires Nord-Sud de haut rang.

En janvier 1987, la partie nord a adressé aux autorités militaires sud-coréennes une lettre contenant des propositions concrètes en la matière.

Dans la lettre, elle a indiqué que la raison fondamentale pour laquelle les rapports Nord-Sud et la question de la réunification du pays restaient irrésolus

résidait dans une âpre confrontation politique et un affrontement militaire grave entre le Nord et le Sud et qu'on devrait le reconnaître et tenir des pourparlers d'intéressés politiques et militaires de haut niveau du Nord et du Sud qui avaient le pouvoir réel dans ce problème ; elle a proposé que ces pourparlers délibéreraient des problèmes de cesser les calomnies et diffamations mutuelles, de procéder à la collaboration et aux échanges multiformes entre le Nord et le Sud, d'éliminer ainsi la confrontation politique entre eux, de ceux de réduire leurs forces armées et de cesser la course aux armements, de transformer la zone démilitarisé en zone de paix, de cesser les exercices militaires d'envergure, d'accroître la compétence de la commission de contrôle des pays neutres, d'organiser les troupes de surveillance des pays neutres, d'éliminer ainsi l'affrontement militaire.

Les fantoches sud-coréens ont éludé leur réponse à la proposition nord-coréenne de convocation des pourparlers politiques et militaires de haut rang. A la mi-mai 1987, ils ont prétendu l'« unification sous le régime de démocratie libérale », en niant entièrement le dialogue et la réunification pacifique du pays.

62. Projet de désarmement graduel

En juillet 1987, le gouvernement de la RPDC a proposé, dans sa déclaration, un projet de désarmement

massif et graduel.

La déclaration a proposé : le Nord et le Sud devraient réduire leurs effectifs par trois étapes entre 1988 et 1991 et maintenir chacun le nombre de son effectif à moins de 100 000 personnes à partir de 1992, faire se retirer par étapes de Corée du Sud les troupes américaines au fur et à mesure de la réduction graduelle des effectifs du Nord et du Sud et, lorsque les effectifs de chaque partie de la Corée seraient réduits à 100 mille hommes, les Etats-Unis devraient retirer toutes leurs forces armées de Corée du Sud avec leurs armes nucléaires et supprimer leurs bases militaires ; le Nord et le Sud devraient faire part l'un à l'autre du résultat de la réduction de leurs forces armées et le publier à la face du monde, et les Etats-Unis devraient informer à la RPDC du résultat du retrait de leurs forces armées et l'annoncer à la face du monde.

La déclaration contenait également des problèmes : procéder par étapes à la vérification du résultat de la réduction des forces armées et du retrait des forces armées américaines, transformer la zone démilitarisée sur la ligne de démarcation militaire en une zone de paix et y faire stationner les troupes de surveillance des pays neutres et tenir des négociations multinationales sur le désarmement, en vue de procéder à la discussion de tous ces problèmes.

En vue d'ouvrir une brèche pour la réduction

effective des forces armées, le gouvernement de la RPDC a déclaré réduire unilatéralement de 100 mille hommes l'effectif de l'Armée populaire de Corée avant la fin de 1987.

63. Quatre principes pour la paix et proposition globale de paix

La réunion conjointe du Comité populaire central, du Comité permanent de l'Assemblée populaire suprême, du Conseil d'administration de la RPDC, tenue en novembre 1988, a analysé et apprécié l'urgence du problème qui se posait pour garantir la paix dans la péninsule coréenne et la possibilité effective de la solution du problème de la paix dans le pays pour avancer les quatre principes pour la paix et la proposition globale de paix comme programme commun de la nation pour la paix.

Les quatre principes pour l'assurance de la paix ont pour contenu ce qui suit :

La paix dans la péninsule coréenne doit viser à réunifier le pays ; elle doit être garantie par le retrait des forces armées étrangères et assurée par le désarmement au Nord et au Sud et réalisée par le dialogue entre les parties responsables de l'aggravation de la tension dans cette région.

La proposition globale de paix consiste en retrait

graduel des forces armées américaines et en désarmement au Nord et au Sud pour une paix durable dans la péninsule coréenne et en atténuation de l'actuel état de confrontation politique et militaire entre le Nord et le Sud.

64. Orientation pour une conférence consultative

Dans son message du nouvel An 1990, le Président Kim Il Sung a présenté une nouvelle orientation : démolir la muraille entre le Nord et le Sud, réaliser un va-et-vient libre à travers tout le pays et une ouverture générale l'un à l'autre. A cet effet, il a proposé de convoquer une conférence consultative Nord-Sud à laquelle participeraient les représentants des autorités et les leaders de tous les partis politiques, y compris les dirigeants du plus haut niveau des deux parties.

Pour réaliser le projet de convocation de ladite conférence, la partie nord a convoqué une conférence conjointe des représentants du gouvernement et de partis politiques pour adopter une lettre adressée à la partie sud.

Mais les autorités sud-coréennes ont refusé la proposition du Nord en prétendant l'« inexistence de la muraille ».

Alors que les autorités sud-coréennes insistaient sur l'inexistence de la muraille en béton dans les parages de

la zone du Sud le long de la ligne de démarcation militaire, le Nord a proposé au Sud d'envoyer un groupe de visiteurs composés d'ouvriers, de paysans, de jeunes et d'étudiants pour confirmer l'existence ou non de la muraille et de lui offrir des photos et des films relatifs à la muraille.

Mais le Sud a refusé de les recevoir tout en prétendant que c'était une « propagande politique ».

65. Orientation en cinq points pour la réunification du pays

Dans son discours sur la politique gouvernementale qu'il a fait lors de la première session de la 9e législature de l'Assemblée populaire suprême de la RPDC, le Président Kim Il Sung a présenté l'Orientation en cinq points pour la réunification du pays.

Le contenu fondamental de cette orientation consiste, primo, à atténuer la tension dans la péninsule coréenne et y créer un climat de paix indispensable à la réunification, secundo, à démolir la muraille de la division afin de permettre une libre circulation et de pratiquer l'ouverture dans tous les domaines entre le Nord et le Sud, tertio, à développer les relations extérieures selon le principe de créer un climat international favorable à la réunification indépendante et pacifique du pays, quarto, à promouvoir un dialogue favorable à la réunification du pays et quinto,

à former un front uni pan-national pour la réunification du pays.

66. Nouveau projet de désarmement

Le Comité populaire central, le Comité permanent de l'Assemble populaire suprême et le Conseil d'administration de la RPDC ont tenu, en mai 1990, une réunion conjointe pour publier un nouveau projet de désarmement pour la paix dans la péninsule coréenne.

Ce nouveau projet de désarmement était la concrétisation faite, en conformité avec les conditions réalistes, de la proposition globale de paix de novembre 1988.

Il comprend quatre points : la création d'une atmosphère de confiance entre le Nord et le Sud, la réduction des forces armées du Nord et du Sud, le retrait des forces armées étrangères, le désarmement et la garantie de la paix ultérieure.

Le premier point indique la limitation des exercices et manœuvres militaires, la transformation de la zone démilitarisée sur la ligne de démarcation militaire en zone de paix et la prise de mesures propres à prévenir des conflits accidentels et leur extension.

Le deuxième point souligne que le Nord et le Sud devraient réduire respectivement par trois étapes leurs forces armées dans trois à quatre ans, s'informer l'un et

l'autre de l'état de diminution des forces armées et procéder à la vérification en la matière.

Le troisième point note que le Nord et le Sud devraient transformer la péninsule coréenne en zone dénucléarisée et travailler en commun à en faire se retirer toutes les troupes étrangères.

Le quatrième point précise le problème portant sur la disposition des troupes de surveillance des pays neutres dans la zone démilitarisée, la constitution d'une commission militaire conjointe Nord-Sud et sa gestion, l'adoption d'une déclaration de non-agression par voie de négociations entre le Nord et le Sud et l'adoption d'un accord sur un désarmement massif.

67. Prix de Réunification de la patrie

Le prix de Réunification de la patrie est un prix d'honneur qu'on décerne à ceux qui ont accompli de grands exploits dans l'œuvre de réunification du pays.

Il a été institué en juillet 1990, à l'occasion du 45e anniversaire de la libération de la Corée en vue d'honorer par l'Etat les Coréens du Nord, du Sud et de la diaspora qui ont accompli des exploits particuliers dans leur lutte pour la réunification indépendante et pacifique du pays.

Ce prix est décerné aux patriotes et aux personnalités démocrates qui ont mené une lutte inlassable pour la

réunification du pays et qui ont accompli de grands exploits devant la patrie et le peuple en faisant preuve de leur abnégation et de leur sacrifice sans pareils.

68. Premier congrès pan-national

Le premier congrès pan-national pour la paix et la réunification du pays a eu lieu solennellement le 15 août 1990 à Panmunjom sur la ligne de démarcation militaire.

Selon la résolution du congrès a été constituée, en novembre 1990, l'Alliance pan-nationale pour la réunification de la patrie (Pomminryon) et en août 1992, l'Alliance pan-nationale de la jeunesse et des étudiants pour la réunification de la patrie (Pomchonghakryon).

69. Pomminryon

C'est l'alliance patriotique pan-nationale des mouvements de réunification englobant les Coréens du Nord, du Sud et de la diaspora dans leur lutte pour la réunification du pays.

Elle a pour objectif la grande union de toute la nation et la réunification indépendante et pacifique du pays ; elle a pour guide fondamental les Trois principes de la réunification de la patrie -- indépendance, réunification pacifique et grande union nationale --, principes que le Nord et le Sud ont convenus et publiés au monde entier.

La Pomminryon est constituée de partis politiques,

d'organisations et de personnalités patriotiques du Nord, du Sud et de la diaspora ; elle est organisée et gérée selon les principes démocratiques et le système consultatif tripartite ; les partis politiques et les organisations affiliés à cette alliance prennent, avec le même statut, les mêmes droits et les mêmes devoirs, des actions communes dans le mouvement en faveur de la réunification du pays.

La Pomminryon est dotée comme organe délibératif suprême le congrès pan-national pour la réunification de la patrie, la réunion conjointe des membres du comité central de la Pomminryon du Nord, du Sud et de l'extérieur qui tient lieu du premier congrès, la co-présidence et le secrétariat commun de la Pomminryon.

La Pomminryon a sa Direction régionale respectivement au Nord, au Sud et à l'étranger. La Direction régionale d'outre-mer a ses filiales au Japon, aux Etats-Unis, au Canada, en Europe, à la Communauté des Etats indépendants, en Chine et en Australie.

70. Pomchonghakryon

La Pomchonghakryon englobe les jeunes et les étudiants du Nord, du Sud et de l'extérieur et leurs organisations qui tiennent à la réunification indépendante et pacifique du pays.

Elle se compose de ses organismes centraux, du

secrétariat commun et de ses organisations régionales. Elle a pour organismes centraux l'assemblée générale, le comité central et la co-présidence. Elle a sa Direction régionale respectivement au Nord, au Sud et à l'extérieur.

71. Nouvelles ligne de conduite et orientation pour la grande union nationale

Grâce à la proposition active du Nord et à ses efforts sincères, ont eu lieu, à partir de septembre 1990, les pourparlers Nord-Sud de haut rang et des personnalités politiques et sociales, des sportifs, des artistes et des compatriotes de divers milieux et couches sociaux se sont rencontrés à Pyongyang, à Séoul et à l'étranger. Ils ont tenu des dialogues et des festivités pour la réunification du pays.

Dans son message du nouvel an 1991, le Président Kim Il Sung a réaffirmé la position de principe du Parti du travail de Corée pour assurer la paix dans la péninsule coréenne et préparer une prémisse pacifique de la réunification du pays en vue de hâter l'œuvre historique de réunification du pays. Il y a présenté une proposition d'initiative consistant à faire aboutir un accord pan-national sur le moyen de réunification du pays et à réaliser une grande union de la nation.

Dans l'entretien qu'il a eu, en août 1991, avec les

cadres responsables du Comité pour la réunification pacifique de la patrie et les membres de la Direction du Nord de la Pomminryon, entretien intitulé ***Pour réaliser une grande union de notre nation***, il a précisé une ligne de conduite et une orientation pour la grande union nationale.

72. Accords adoptés entre le Nord et le Sud

En décembre 1991, lors du 5e tour des pourparlers Nord-Sud de haut rang, a été adopté « l'Accord sur la réconciliation, la non-agression, la collaboration et les échanges entre le Nord et le Sud ». Par la suite, à l'issue de trois contacts des délégués Nord-Sud pour discuter du problème nucléaire, a été adoptée la « Déclaration conjointe sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne ».

L'adoption d'un accord commun de la nation, premier accord de ce genre après la Déclaration conjointe Nord-Sud du 4 Juillet, a permis au Nord et au Sud de jeter une base pour approfondir une consultation dans tous les domaines politique, militaire, économique et culturel et de créer la possibilité réelle de promouvoir la confiance mutuelle et l'union nationale et d'ouvrir une phase favorable à la réunification du pays.

Surtout, le Nord et le Sud se sont promis de ne pas envahir l'un et l'autre et ont confirmé leur volonté

commune de résoudre le problème nucléaire dans la péninsule coréenne, ce qui a ouvert une brèche à la détente, à la prévention de la guerre nucléaire et à l'assurance d'une paix durable.

73. Programme en dix points pour la grande union de toute la nation en faveur de la réunification de la patrie

En vue d'ouvrir la voie à la réunification du pays par l'union de toute la nation, le Président Kim Il Sung a présenté en avril 1993 ledit programme.

Il y a présenté exhaustivement l'objectif global d'une grande union nationale et les idées à la base de cette union, le principe et le moyen d' y parvenir.

Le Programme en dix points pour la grande union de toute la nation en faveur de la réunification de la patrie traduit la noble volonté des 70 millions de Coréens de s'unir étroitement en transcendant les différences d'idéologie, d'idéal et de régime et de parvenir à la réunification et à la prospérité de la nation coréenne qui a une histoire cinq fois millénaire.

74. Contenu principal du Programme en dix points pour la grande union de toute la nation en faveur de la réunification de la patrie

1. Fonder un Etat pan-national unifié, indépendant,

pacifique et neutre grâce à une grande union de toute la nation.

2. S'unir sur la base de l'amour de la nation et de l'esprit d'indépendance nationale.

3. S'unir selon les principes de favoriser la coexistence, la coprospérité et les intérêts communs et de tout subordonner à la réunification.

4. Mettre fin à toute querelle politique de nature à inciter à la division et à la confrontation entre les compatriotes et s'unir.

5. Se débarrasser des craintes d'une éventuelle invasion de l'un par l'autre, de la victoire sur le communisme et de la conversion au communisme et s'unir en se fiant l'un à l'autre.

6. Faire grand cas de la démocratie et aller de l'avant main dans la main vers la réunification au lieu de mettre à l'index l'autre partie sans égard aux opinions adverses.

7. Protéger les biens matériels et spirituels des particuliers et des organisations, et favoriser leur utilisation en faveur de la grande union nationale.

8. Se comprendre mutuellement, se fier les uns aux autres et s'unir à travers les contacts, la circulation et le dialogue.

9. Renforcer la solidarité en faveur de la réunification de la patrie.

10. Apprécier hautement ceux qui contribuent à la grande union nationale et à la cause de la réunification de la patrie.

75. Programme en dix points pour la grande union de toute la nation acceptable pour tout le monde

Ce programme en dix points a présenté comme objectif global la fondation d'un Etat pan-national unifié, indépendant, pacifique et neutre : il a défini l'amour de la nation et l'esprit d'indépendance nationale comme idées à la base de cette union ; il a déterminé comme principe fondamental pour parvenir à l'union l'encouragement de la coexistence, de la copropriété et des intérêts communs et la subordination de tout à la cause de la réunification du pays.

Il reflète fidèlement le désir et la volonté de toute la nation coréenne d'aboutir à la réconciliation et à l'unité nationales : mettre fin à toute querelle politique, se débarrasser des craintes d'une éventuelle invasion de l'un par l'autre, de la victoire sur le communisme et de la conversion au communisme, s'unir en se fiant l'un à l'autre; reconnaître et protéger, avant et après la réunification, la propriété d'Etat, la propriété coopérative et la propriété privée ; accorder un traitement préférentiel à ceux qui ont accompli des

exploits pour la grande union de la nation et la réunification du pays et aux martyrs patriotes ainsi qu'à leur génération future, traiter avec indulgence ceux qui avaient trahi à la nation et qui se repentissent de leur passé et s'engagent dans la voie patriotique et apprécier impartialement selon leurs exploits ceux qui ont contribué à la réunification du pays.

76. Essentiel de la Déclaration conjointe RPDC-USA

La RPDC et les Etats-Unis ont eu du 2 au 11 juin 1993 à New York des pourparlers gouvernementaux sur la « crise nucléaire » dans la péninsule coréenne. Y a été adoptée une déclaration conjointe RPDC-USA, dont voici l'essentiel.

Les deux parties sont tombées d'accord sur les principes suivants :

–Garantie contre la menace et l'emploi des forces armées, y compris les armes nucléaires ;

–Garantie pour la paix, la sécurité et la dénucléarisation de la péninsule coréenne, y compris l'application impartiale de la garantie tous azimuts, respect de la souveraineté d'une partie par l'autre et non-ingérence d'une partie dans les affaires intérieures de l'autre ;

–Soutien à la réunification pacifique de la Corée.

77. Essentiel de l’accord-cadre RPDC-USA

L’« accord-cadre RPDC-USA » a été publié en octobre 1994 à l’issue des pourparlers RPDC-USA qui se sont déroulés pendant presque un an et demi depuis juin 1993, alors que la situation dans la péninsule coréenne était au bord de la guerre du fait de l’« inspection nucléaire » ou de l’« inspection spéciale » de l’Agence internationale de l’énergie atomique (AIEA) incitée par les Etats-Unis.

D’après cet accord-cadre, les Etats-Unis devaient prendre des mesures nécessaires pour offrir avant la fin de 2003 à la RPDC des réacteurs à eau légère d’une puissance totale de deux millions de kW, et livrer chaque année 500 mille tonnes de l’huile lourde à usage de production de chaleur et d’électricité jusqu’à l’achèvement du premier réacteur à eau légère.

En réponse à la garantie des Etats-Unis en la matière, la RPDC gèlerait ses réacteurs à filière de graphite et les installations rattachées et permettrait à l’AIEA de contrôler l’état de gel.

Les deux parties s’acheminaient à la normalisation complète des rapports politiques et économiques au point d’atténuer, dans les trois mois après la signature de cet accord-cadre, les murailles du commerce et des investissements, y compris l’annulation des mesures de restriction dans le service de télécommunications et la

liquidation du compte bancaire, à établir dans leurs capitales un office de liaison, voire à ériger les relations bilatérales au rang d'ambassadeur au fur et à mesure de la solution des problèmes concernés.

Les Etats-Unis donneraient à la RPDC des garanties formelles concernant leur refus de l'emploi des armes nucléaires et de la menace par celles-ci, alors que la RPDC prendrait des mesures pour appliquer la déclaration conjointe Nord-Sud sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne et engagerait le dialogue Nord-Sud au fur et à mesure de la création d'une atmosphère favorable au dialogue.

Les deux parties s'efforceraient en commun de consolider le système international de non prolifération nucléaire.

Le président américain a affirmé une application correcte de l'accord-cadre dans sa lettre de garantie adressée le 20 octobre 1994 au Dirigeant Kim Jong Il.

78. Préparation du sommet Nord-Sud

Le Président Kim Il Sung a pris des mesures pour tenir le sommet Nord-Sud en vue de réaliser le plus tôt possible l'aspiration de toute la nation à la réunification du pays.

Ainsi a été convenue l'ouverture à Pyongyang du sommet Nord-Sud à partir du 25 juillet 1994.

Le Président Kim Il Sung qui s'employait sans compter à ouvrir le sommet Nord-Sud a signé le 7 juillet le document important en la matière.

Mais, il est inopinément décédé au petit matin du 8 juillet 1994.

79. Rapports Nord-Sud aggravés de nouveau

La clique fantoche sud-coréenne a abusé politiquement de ce grand deuil national inopiné pour favoriser le malentendu et la confrontation entre le Nord et le Sud et conduire, de concert avec les forces extérieures, la situation dans la péninsule coréenne à une phase de grand danger.

La situation dans la péninsule coréenne, qui évoluait vers la réconciliation nationale et la réunification, est retournée à l'état de confrontation.

80. Triple charte de la réunification de la patrie

Le Dirigeant Kim Jong Il a publié, le 4 août 1997, son œuvre ***Appliquons à fond les recommandations du camarade Kim Il Sung, grand Leader, en matière de réunification du pays***.

Dans son œuvre, il a systématisé et synthétisé les exploits immortels que le Président Kim Il Sung avait accomplis durant toute sa vie pour l'œuvre de réunification de la patrie pour définir, comme Triple

charte de la réunification de la patrie, les Trois principes de la réunification de la patrie, le Programme en dix points pour la grande union de toute la nation et le Projet de fondation d'une République fédérale démocratique du Coryo et pour les présenter comme un guide ayant de valeur de programme à se tenir par tous les Coréens attachés à la réunification.

La Triple charte de la réunification de la patrie constitue littéralement une charte de réunification perfectionnée pour avoir reflété les conditions réelles de la Corée, l'aspiration et les besoins de la nation coréenne pour la réunification, ainsi que les problèmes pour la réalisation de la réunification de la Corée, dont les principes fondamentaux de la réunification de la patrie, le problème des forces autonomes de la réunification, le mode et le moyen de réunification, le mode de l'administration et les orientations politiques de l'Etat fédéral et tous les aspects de l'Etat réunifié.

81. Orientation en cinq points pour la grande union nationale

Le Dirigeant Kim Jong Il a adressé une lettre au colloque organisé au niveau central en avril 1998 à l'occasion du cinquantenaire de l'historique conférence conjointe des représentants des partis et organisations sociales de la Corée du Nord et de la Corée du Sud, lettre

intitulée ***Réunifions le pays dans l'indépendance et la paix grâce à la grande union de notre nation entière***, dans laquelle il a mis en avant l'Orientation en cinq points pour la grande union de la nation incarnant la résolution et la volonté immuables de défendre et de continuer les idées et les exploits, les riches expériences et traditions réalisés par le Président Kim Il Sung pour aboutir à la grande union nationale et à la réunification de la patrie.

L'Orientation en cinq points a pour contenu de se tenir au principe d'indépendance nationale, de s'unir sous le drapeau du patriotisme et de la réunification de la patrie, d'améliorer les rapports Nord-Sud, de lutter contre la domination des forces extérieures et les forces anti-réunification, de réaliser le contact et le va-et-vient de toute la nation, de développer le dialogue et de renforcer la solidarité et l'union.

82. Ouverture de l'historique sommet Nord-Sud

Le sommet Nord-Sud a eu lieu, du 13 au 15 juin 2000 à Pyongyang, alors que les Coréens du Nord, du Sud et de la diaspora donnaient de l'éperon à la grande marche sacrée pour l'union nationale et la réunification de la patrie sous la bannière de la Triple charte de la réunification de la patrie avancée par le Président Kim Il Sung et de l'Orientation en cinq points pour la grande union nationale précisée par le

Dirigeant Kim Jong Il.

La rencontre et les pourparlers entre le Président Kim Jong Il du Comité de la défense nationale de la RPDC et le Président sud-coréen Kim Dae Jung ont abouti à la publication de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin contenant une série de problèmes de principe posés par le développement des rapports Nord-Sud et la réunification du pays, notamment la réalisation de la réunification du pays dans l'indépendance grâce à la force unie des Coréens, responsables de la réunification.

83. Contenu de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin

1. Le Nord et le Sud ont décidé de résoudre en toute indépendance le problème de la réunification du pays grâce à l'union de notre nation qui en est responsable.

2. Ils ont reconnu qu'il y a des points communs entre le projet de fédération dans son étape inférieure présenté par le Nord et le projet de communauté avancé par le Sud et décidé d'orienter la réunification dans ce sens.

3. Ils ont décidé d'échanger, à l'occasion du 15 août prochain, des groupes de visite de parents et de proches dispersés et de régler au plus tôt le retour des anciens prisonniers non convertis et d'autres problèmes humanitaires.

4. Ils sont convenus de développer de façon équilibrée l'économie nationale par la coopération économique et de promouvoir la collaboration et les échanges dans différents domaines, notamment social, culturel, sportif, sanitaire et environnemental, en vue d'approfondir la confiance mutuelle.

5. Pour appliquer dans les meilleurs délais ces points d'accord, ils ont convenu d'ouvrir au plus tôt un dialogue entre les autorités.

84. Essentiel de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin

L'idée d'« entre nous, Coréens », voilà le noyau de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin.

Autrement dit, l'esprit principal de cette déclaration consiste à s'opposer aux forces extérieures qui sont les artisans de la division de la Corée et l'obstacle principal de la réunification et à ouvrir la voie à la réunification et à l'union de la nation ainsi qu'à la prospérité commune en toute indépendance selon l'idée d'« entre nous, Coréens ».

85. Mode de réunification convenu par la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin

La Déclaration commune Nord-Sud a ouvert une nouvelle époque du mouvement de réunification pour

avoir réalisé au niveau suprême l'accord de toute la nation sur le mode de réunification selon l'esprit d'indépendance nationale qui est le noyau des Trois principes pour la réunification de la patrie.

Par la Déclaration commune du 15 Juin, le Nord et le Sud ont reconnu qu'il y a des points communs entre le projet de fédération dans son étape inférieure présenté par le premier et le projet de communauté avancé par le second, et décidé d'orienter dans ce sens la réunification.

Il s'agit du mode de réunification de la communauté nationale convenu pour la première fois par le Nord et le Sud dans l'histoire de la division nationale qui a vu se réitérer le cercle vicieux de méfiance et de confrontation.

86. Importance de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin

La Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin repose sur les Trois principes de la réunification de la patrie : l'indépendance, la réunification pacifique et la grande union nationale.

L'idée d'« entre nous, Coréens », noyau de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin, reflète un esprit inébranlable de l'indépendance, la volonté de défense de la paix et l'esprit de grande union nationale.

La Déclaration commune Nord-Sud a permis à la nation coréenne de poser un jalon dans la réunification, jalon éclairant la voie la plus réaliste et la plus vaste pour la réalisation de l'œuvre de réunification du pays.

87. Epoque du 15 Juin pour la réunification

Depuis la publication de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin, la péninsule coréenne a vu s'ouvrir une nouvelle ère sans précédent.

Des dialogues et des négociations Nord-Sud se sont déroulés dans divers domaines, politique, économique, culturel, militaire.

Des chemins de fer et routes coupés entre le Nord et le Sud ont été reliés, et la coopération économique, devenue diversifiée.

La volonté de réunification de la nation coréenne est manifestée au monde, surtout à travers le domaine du sport.

Lors de la cérémonie d'entrée des jeux Olympiques de Sydney en septembre 2000, alors que la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin venait d'être adoptée, les équipes du Nord et du Sud ont fait l'apparition au stade en portant le drapeau de la réunification *Une Corée*. Ce spectacle émouvant a été accueilli par des acclamations enthousiastes.

Les rendez-vous de parents et proches dispersés au

Nord et au Sud se sont déroulés successivement, tandis que les activités de coopération humanitaire se sont largement effectuées entre le Nord et le Sud.

Cette réalité inimaginable par le passé a été le résultat de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin, au point qu'on l'appelle époque du 15 Juin pour la réunification.

88. Déclaration du 4 Octobre

La rencontre et les pourparlers entre le Dirigeant Kim Jong Il et le Président sud-coréen Ro Mu Hyon ont eu lieu du 2 au 4 octobre 2007 à Pyongyang.

Ils ont abouti à la publication de la « Déclaration pour le développement des rapports Nord-Sud, la paix et la prospérité » signée par le sommet du Nord et du Sud.

89. Essentiel de la Déclaration du 4 Octobre

La Déclaration du 4 Octobre indique que le Nord et le Sud ont convenu, premièrement, de sauvegarder et appliquer activement la Déclaration commune du 15 Juin, deuxièmement, de transformer les rapports Nord-Sud en ceux de respect et de confiance mutuels en dépassant les différences d'idéologie et de régime, troisièmement, de collaborer étroitement pour mettre fin aux rapports d'hostilité miliaire et assurer la détente

et la paix dans la péninsule coréenne, quatrièmement, de tomber d'accord sur la nécessité de mettre un terme au système actuel de cessez-le-feu et d'instaurer celui de paix durable, et de collaborer pour préparer dans la péninsule coréenne une rencontre au sommet des trois ou quatre pays directement intéressés afin de déclarer la fin de la guerre, cinquièmement, d'activer et élargir de façon continue la collaboration économique selon le principe des intérêts et de la prospérité communs et celui de la compensation mutuelle pour le développement équilibré de l'économie nationale et la prospérité commune, sixièmement, de développer les échanges et la collaboration dans les domaines sociaux et culturels, dont l'histoire, la linguistique, l'enseignement, la technique, la science, la littérature, les arts, le sport, pour faire briller la longue histoire et la culture excellente de la nation, septièmement, de promouvoir énergiquement la collaboration humanitaire et huitièmement, de renforcer la collaboration pour les intérêts de la nation, les droits et les intérêts de la diaspora coréenne sur la scène internationale.

90. Déclaration du 4 Octobre, programme d'application de la Déclaration commune du 15 Juin

La déclaration pour le développement des rapports Nord-Sud, la paix et la prospérité publiée le 4 octobre

2007 lors de la rencontre au sommet Nord-Sud constitue un programme d'application de l'union nationale, car ayant réalisé au niveau suprême un accord global sur le développement des rapports Nord-Sud, la paix et la prospérité commune de la nation et incarné intégralement l'idée de la grande union nationale stipulée par la Triple charte de la réunification de la patrie.

Cela est d'autant plus vrai qu'elle précise tous les problèmes pratiques urgents posés par la réalisation de la grande union nationale, dont le système juridique et institutionnel pour le développement unifié des rapports Nord-Sud, la mise de la fin aux rapports d'hostilité militaire et l'assurance de la détente et de la paix dans la péninsule coréenne, la mise de la fin au système du cessez-le-feu et l'établissement de celui d'une paix durable, la collaboration économique pour le développement équilibré de l'économie nationale et la prospérité commune, le développement de la culture nationale, la collaboration humanitaire et l'assurance des droits et intérêts de la diaspora coréenne.

91. Monuments consacrés à la réunification

Le peuple coréen n'a cessé de lutter pour la réunification pendant plus de 70 ans.

Au cours de cette période, la RPDC a vu s'ériger plusieurs monuments reflétant l'aspiration de la nation

coréenne à la réunification.

Parmi eux figurent le monument au Front uni, la stèle portant l'autographe du Président Kim Il Sung relatif à la réunification de la patrie et le monument à la Triple charte de la réunification de la patrie.

92. Monument au Front uni

Il a été érigé pour commémorer la conférence conjointe des représentants des partis et organisations sociales de la Corée du Nord et de la Corée du Sud tenue en avril 1948 à Pyongyang sur l'initiative du Président Kim Il Sung et sous sa direction.

Il se trouve dans l'île Suk du fleuve Taedong à Pyongyang, là où le Président Kim Il Sung a eu une réunion de consultation avec les membres de la direction de la conférence après sa clôture.

Il est composé de 56 pierres de taille de granit pour symboliser le nombre des partis et organisations sociales ayant participé à la conférence.

A la face du monument, on peut lire les directives du Président Kim Il Sung gravées ;

« Jamais dans l'histoire de notre nation des représentants de nombreux partis et organisations sociales ayant des vues politiques divergentes ne s'étaient réunis pour discuter du destin de la patrie ni n'étaient parvenus à une identité de vues. La

conférence conjointe Nord-Sud sera inscrite pour toujours dans les annales de notre nation comme une grande rencontre des patriotes de toutes les couches sociales, unis sous le drapeau de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale. »

93. Stèle portant l'autographe du Président Kim Il Sung relatif à la réunification de la patrie

Il se trouve à Panmunjom sur la ligne de démarcation militaire divisant la péninsule coréenne en deux : le Nord et le Sud.

Pendant plusieurs décennies qui ont suivi le partage du pays, le Président Kim Il Sung a proposé de nombreux projets de réunification et conduit toute la nation coréenne à la lutte pour la réunification du pays. Même à la veille de son décès (le 8 juillet 1994), il a examiné un document important sur le sommet Nord-Sud. Et il a signé ce document : **« Kim Il Sung, le 7 juillet 1994 »**, le dernier autographe qu'il a laissé.

Pour transmettre à la postérité la sublime volonté du Président Kim Il Sung ayant laissé son dernier autographe : **« Kim Il Sung, le 7 juillet 1994 »** sur l'historique dossier contenant la nécessité de mettre fin à la tragédie de division nationale et de parvenir à la réunification de la patrie, le peuple coréen a érigé la stèle de granit longue de 9,4 m et dont la plaque de

l’autographe mesure 7,7 m de long.

94. Monument à la Triple charte de la réunification de la patrie

Le monument, érigé à l’entrée de la cité Thong-il à Pyongyang, symbolise la volonté de fer du peuple coréen qui tient à réaliser la réunification sous le drapeau de la Triple charte de la réunification proposée par le Président Kim Il Sung et définie par le Dirigeant Kim Jong Il.

Il a été construit en août 2001, alors que l’époque de la réunification d’« entre nous, Coréens » s’ouvrait grâce à l’historique rencontre au sommet Nord-Sud et à l’adoption de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin intervenues en 2000.

Fait de pierres de granit, il est composé d’une tour de forme de voûte représentant deux femmes du Nord et du Sud en tenue nationale portant haut la marque de la Triple charte et d’un piédestal mettant en relief les groupes de sculptures thématiques secondaires. Le corps de la tour haut de 30 m et large de 61,5 m, chiffres symbolisant la Triple charte de la réunification de la patrie et la Déclaration commune Nord-Sud du 15 Juin s’ouvre sur une grande avenue, cela comme pour signifier la voie large menant à la réunification de la Corée.

Le monument pèse 7 000 tonnes, chiffre reflétant

l'aspiration des 70 millions de Coréens à la réunification, tandis que la porte de la salle d'exposition de pierres commémoratives mesure 3 tonnes comme pour montrer que la porte de la réunification doit être ouverte grâce à la force unie des Coréens du Nord, du Sud et de la diaspora.

95. Essence du problème de la réunification de la Corée

Le problème de la réunification coréenne est un problème consistant à mettre un terme à la domination et à l'intervention des forces extérieures et à accéder à la souveraineté nationale dans le cadre de tout le pays.

La souveraineté nationale est vitale pour chaque nation.

Le problème concernant la souveraineté nationale en Corée réside en ceci : récupérer le territoire et le peuple occupés par les impérialistes et établir la souveraineté nationale à l'échelle de tout le pays. Cela est d'autant plus évident que la Corée du Sud est sous l'occupation militaire et la domination coloniale des Etats-Unis.

La réunification coréenne consiste également à en finir avec la méfiance et l'antagonisme entre le Nord et le Sud et à obtenir l'union nationale.

Au cours de plus de sept décennies qui ont suivi la division du pays, le malentendu et la méfiance se sont

approfondis entre le Nord et le Sud.

La nation coréenne homogène n'a pu réaliser son union du fait de la politique des Etats-Unis de confrontation avec la Corée du Nord et de la clique fantoche sud-coréenne. Le problème de la réunification de la Corée n'est aucunement une question de savoir qui est dominateur entre le Nord et le Sud, mais une question de les voir parvenir à l'unité nationale en supprimant le malentendu et l'antagonisme entre eux.

96. Caractère du problème de la réunification de la Corée

Le problème de la réunification de la Corée est de facto une question d'ordre intérieur des Coréens, pour ainsi dire une question des affaires intérieures du peuple coréen lui-même.

A la différence des nations ou des pays divisés après leur défaite dans la guerre d'agression, la nation coréenne a obtenu sa libération du joug de la domination coloniale impérialiste après avoir vaincu son occupant. Le problème de la Corée n'a pas donc aucune raison, ni aucun fondement pour être résolu sur le plan international après la Seconde Guerre mondiale.

Le peuple coréen a le droit de résoudre le problème de son pays en tant que maître authentique de la Corée ; il dispose d'ailleurs de toutes les conditions et de toutes

les possibilités de résoudre au mieux par ses propres forces le problème de la réunification sans ingérence de la tierce partie.

Si le problème de la réunification de la Corée relève d'une question intérieure d'ordre national, c'est-à-dire une question des affaires d'une nation, c'est qu'il ne peut être résolu que dans le cadre d'une nation ou d'un Etat.

Le problème coréen diffère par le caractère de celui de la formation d'un Etat unifié dans des Etats multinationaux, d'autant plus que l'unification étatique de ces derniers se réalise, non sous forme de l'unification de la nation, mais de différentes nations.

C'est pour cette raison que le problème de l'unification des pays susmentionnés se pose comme un problème entre des nations, et non comme les affaires intérieures d'une nation.

Mais la réunification de la Corée est un problème de réunifier un Etat ou une nation originairement homogène, et non celui surgi entre des nations ou des Etats.

Voilà pourquoi personne n'a pas le droit de s'ingérer dans ce problème et il n'y a pas de raison et de conditions pour cela.

97. Urgence de la réunification de la Corée

La réunification de la Corée doit être réalisée le plus tôt possible pour éliminer tous les malheurs et douleurs

dont souffre la nation coréenne du fait de la division du pays.

Incommensurables sont les souffrances dont souffre le peuple coréen à cause de la division du pays. Pas un Coréen, qu'il soit originaire de quelle classe ou de quelle couche que ce soit, qu'il habite au Nord, au Sud ou à l'étranger, qui ne subit pas la souffrance et le malheur dus à la division nationale.

Des millions de parents ou de proches dispersés au Nord et au Sud passent anxieusement le temps depuis des décennies sans savoir si l'on est vivant ou mort.

La réunification de la Corée doit être réalisée le plus tôt possible tout aussi pour le développement unifié et la prospérité de la nation coréenne.

La division de la Corée empêche d'utiliser rationnellement les ressources en hommes et les ressources naturelles du Nord et du Sud pour le développement unifié du pays.

L'occupation américaine de la Corée du Sud et la division territoriale qui en résulte ont coupé tous les liens entre le Nord et le Sud, ce qui a créé de grands obstacles au développement unifié de la société pancoréenne.

La réunification de la Corée doit être réalisée le plus tôt possible également pour que la nation coréenne soit à l'abri de la menace et de l'horreur de la guerre.

Les Etats-Unis et les fantoches sud-coréens ont

poursuivi frénétiquement une politique de guerre tout en s'obstinant dans leur politique de confrontation contre la RPDC. Ils ont accru en grand leurs effectifs et forces armées et perpétré sans cesse des manœuvres de guerre contre le Nord.

La division pérennise la confrontation, la tension et la menace de guerre dans la péninsule coréenne.

98. Inévitabilité de la réunification de la Corée

La réunification de la Corée est inévitable.

Car primo, tout le peuple coréen tient à mettre fin à la domination et à l'ingérence des forces extérieures et à réunifier la patrie, secundo, la réunification du pays est l'exigence légitime pour le développement unifié de la nation coréenne en tant que nation homogène, tertio, la libération complète de la nation et la formation d'un Etat unifié indépendant sont l'exigence fondamentale de notre époque caractérisée par la tendance à l'indépendance et l'opposition à la domination et à l'asservissement.

99. Orientation de la réunification de la patrie présentée par le VII^{e} congrès du Parti du travail de Corée

Le Dirigeant suprême Kim Jong Un a dit dans son rapport d'activité du Comité central du Parti du travail de

Corée présenté à son VII[e] congrès tenu en mai 2016 :

« L'indépendance nationale, une grande union nationale, la paix et la fédération, voilà l'orientation à suivre par notre Parti dans la lutte menée pour ouvrir la voie à la réunification grâce à l'application de la Triple charte pour la réunification du pays. Nous devons porter bien haut la bannière de l'indépendance nationale et d'une grande union nationale et œuvrer énergiquement pour une paix durable dans la péninsule coréenne et la réunification par la création d'une fédération afin d'édifier au plus tôt une puissance unifiée, indépendante et prospère tant souhaitée par tous les Coréens. »

100. Problème qui se pose d'urgence à l'heure actuelle dans la réunification de la Corée

Il s'agit d'améliorer fondamentalement les rapports Nord-Sud. Le Nord et le Sud doivent se respecter et, main dans la main, partenaires pour la réunification, ouvrir un nouveau chapitre de l'amélioration de leurs rapports et du mouvement pour la réunification du pays. Ils doivent atténuer la tension militaire et résoudre tous les problèmes par la voie du dialogue et des négociations. Pour améliorer les rapports Nord-Sud et ouvrir une large voie à la réunification nationale, il faut respecter les accords communs de la nation et les appliquer avec esprit de suite.

Les pays impliqués dans la division de la Corée et nos voisins ne doivent pas tenter d'exciter la méfiance et la confrontation entre le Nord et le Sud, mais travailler dans l'intérêt de la réunification de la Corée. Les Etats-Unis, auteur de la division de la nation coréenne et obstacle principal à sa réunification, doivent cesser leurs sanctions et leurs manœuvres d'étranglement contre la RPDC, arrêter d'inciter les autorités sud-coréennes à la confrontation avec les compatriotes et cesser leur ingérence dans le problème de la péninsule coréenne. Le Japon doit, quant à lui, renoncer à son ambition de réagression contre la péninsule coréenne, se repentir et s'excuser des crimes commis jadis contre la nation coréenne et arrêter d'empêcher la réunification de la Corée. Les voisins de la RPDC doivent respecter sa souveraineté et jouer un rôle positif pour que le problème de la réunification de la Corée soit résolu de façon indépendante et par voie pacifique conformément aux besoins et à la volonté de la nation coréenne.

CONNAISSANCES SUR LA COREE (10)
(REUNIFICATION DE LA COREE)

Rédigé par Kim Ji Ho
Ecrit par Kim Il Bong
Traduit par Ri Rak Ho, Kim Il Nam
Mis en page par Pang Song Hui, Kim In Jae
Relié par Kim Un Jong
Edité par les Editions en Langues Etrangères
Mise à jour: août de l'an 106 du Juche (2017)

N° 7835059

E-mail: flph@star-co.net.kp
http: //www.korean-books.com.kp

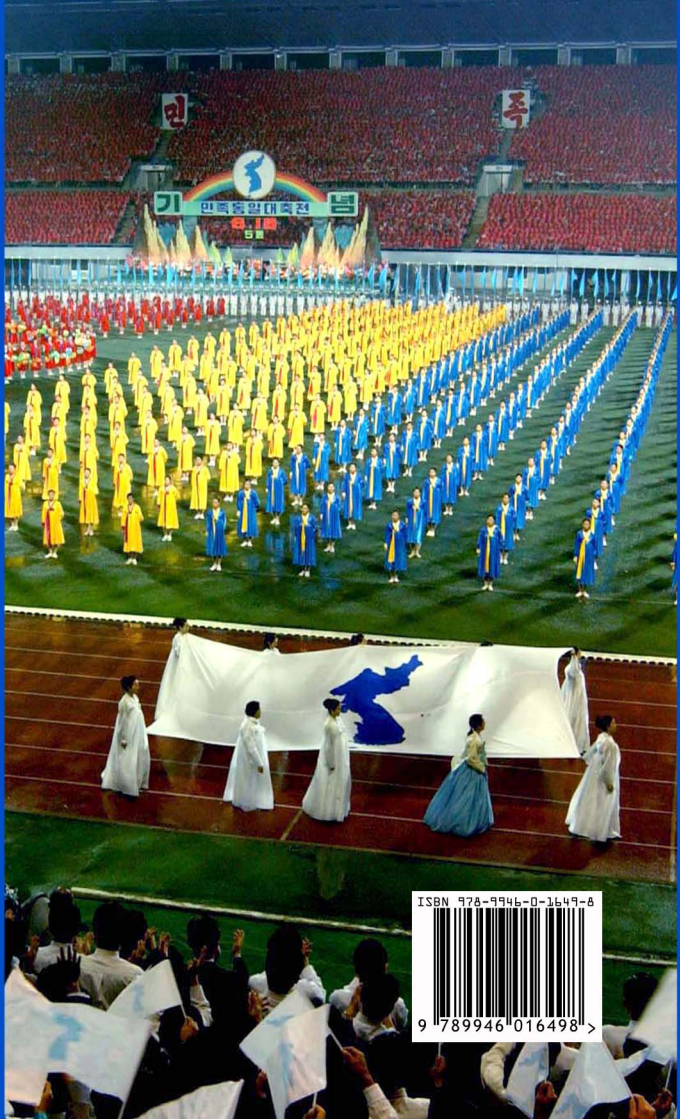

ISBN 978-9946-0-1649-8